Edition d'Alger - ISSN IIII - 0074

Le Soir D'ALGERIE
www.lesoirdalgerie.com
Quotidien indépendant

LE BONJOUR DU «SOIR»

Coupons les liens avec la source de nos malheurs !

On lui a conseillé, en vain, de s'accoutrer comme un enturbanné du désert arabique, de perdre son accent très chantant de la Petite-Kabylie et de prendre des airs de conquérant, il veut rester Algérien jusqu'au bout des ongles, M. Rebrab ! Et ça, c'est jouer perdant ! Car, dans le domaine des investissements, «on» préfère donner un coup de pouce aux copains des Emirats (lisez *TSA*, le journal électronique algérien number one, auquel nous souhaitons un joyeux 5e anniversaire !)

Pas loin des Emirats, les enragés du Qatar qui tiennent à mener la «révolution» arabe à son terme — comme exigé par les maîtres sionistes — font du porte-à-porte, quémandant l'intervention des forces étrangères en Syrie ! Pour mieux se consacrer au casse-tête algérien, unique république de la région qui restera debout ! Et tant que c'était le cirque habituel d'Al Jazeera, nous en rigolions plutôt ! Mais là, avec ces informations d'un financement qatari des illuminés du Sahara qui patrouillent à nos frontières, ça dépasse les salamalecs protocolaires et les fines parties de chasse à l'outarde !

Que Medelci appelle son homologue qatari et lui dise qu'il n'a pas envie de parler de Syrie, mais des dépassements de l'émirat. Qu'il exige de libérer immédiatement nos sept diplomates retenus par les milices financées par Doha ! Qu'il lui rappelle ce qu'avait dit Boumediène de ces Etats qui jouent à la grenouille se prenant pour un bœuf : «douwaylat majharia» (Etats microscopiques).

maamarfarah20@yahoo.fr

P. S. : devinez qui a pu filmer en exclusivité nos diplomates le jour de leur enlèvement, uniques images de ce drame ? Al Jazeera, bien sûr !

BENBOUZID L'A ANNONCÉ À PARTIR DE BLIDA

«Le BAC sera réduit à 2 jours»

«Pas de deuxième session»

PAGE 3

ANEP 922 504 - Le Soir d'Algérie du 11/06/2012

Periscoop

Soirperiscoop@yahoo.fr

Lundi 11 juin 2012 - Page 2

Un jour, un sondage

Avez-vous été convaincus par le schéma tactique de l'entraîneur national de football ?

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ Sans opinion

RÉSULTATS DU DERNIER SONDAGE

Pensez-vous que les Verts réussiront à s'imposer ce soir face au Mali ?

OUI :71,15 %
NON : 22,35%
S. OPINION : 6,5%

Quand Hadjar s'implique

Notre ambassadeur à Tunis n'est, décidément, jamais loin quand il s'agit de bras de fer au sein du FLN. Ainsi, et à en croire des sources informées, Abdelkader Hadjar sera à Alger dès ce lundi afin de prendre part à la réunion du CC du FLN prévue ce week-end.

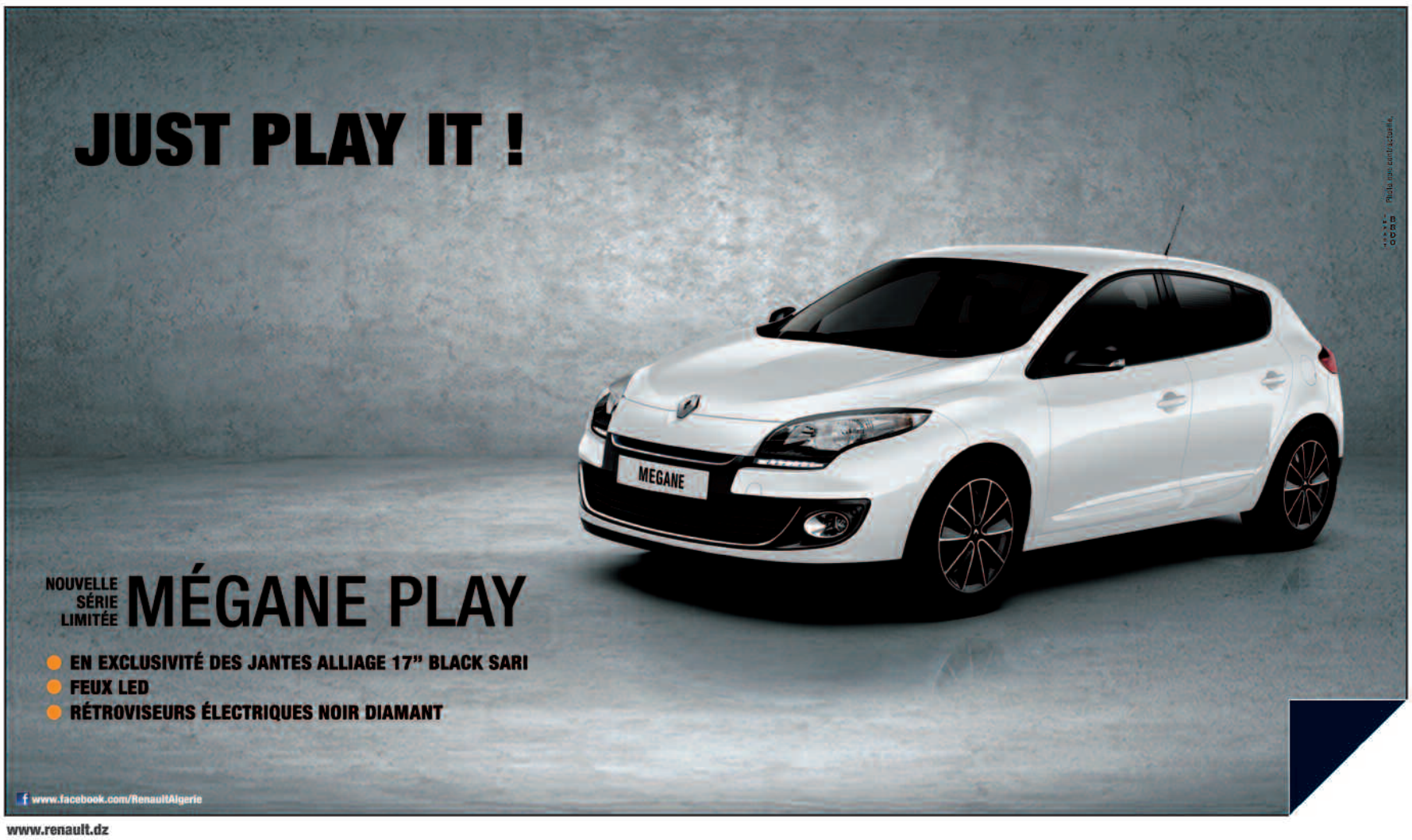

Le ministre des Affaires étrangères nous écrit

«Dans votre rubrique Périscoop, du 06 juin 2012, vous avez publié des informations relatives à l'acquisition d'un véhicule coûteux de marque allemande par une de nos ambassades auprès d'un pays européen pour une somme dépassant «90 000 livres» avec la personnalisation de la plaque minéralogique dudit véhicule sous la référence «ALG A1», opération qui aurait été payante.

Ces informations sont dénuées de fondement et quelque peu malveillantes : le véhicule de fonction auquel vous semblez faire allusion a été acquis en 2009 pour une somme de loin inférieure à la somme indiquée dans votre article.

Par ailleurs, les plaques d'immatriculation de véhicules diplomatiques sont réglementées et régies par les services du protocole du ministère des Affaires étrangères du pays d'accréditation, seule autorité autorisée à délivrer des plaques minéralogiques spéciales aux véhicules des missions diplomatiques et consulaires accréditées sur le territoire du pays hôte. Elles ne portent en aucun cas un quelconque caractère personnalisé.»

Directeur général de la communication, de l'information et de la documentation
M. Amar Belani

Des décisions en suspens

Les décisions prises par le conseil de l'Ordre des pharmaciens restent souvent sans application. La raison ? L'absence de pont entre ce conseil et la justice. Dans tous les pays, un magistrat siège au niveau du conseil de discipline, exception faite de l'Algérie. Résultat : les décisions tardent souvent à être appliquées ou ne sont tout simplement pas prises en compte.

Le simple militant

Il l'avait dit et il passe maintenant à l'action. Saïd Sadi est «effectivement» devenu un simple militant de base du RCD qu'il a présidé depuis sa création en février 1989. Avant-hier, en fin de journée, il était présent aux côtés de sa femme, à l'assemblée générale de la section d'El-Biar dans laquelle il est structuré. Une présence qui a été fortement appréciée, de même que l'intervention du «militant Sadi», par les autres militants, notamment de nouvelles recrues, enchantés qu'ils étaient de pouvoir s'attabler avec le docteur à échelle militante égale.

BENBOUZID L'A ANNONCÉ HIER À PARTIR DE BLIDA

«Le bac sera réduit à deux jours»

Le ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid, a fait savoir, hier, à Blida, lors du coup d'envoi des examens du BEM, que la durée de l'examen du baccalauréat sera probablement réduite à deux jours.

Photo : Samir Sid

Tout comme il dira qu'il n'y aura pas de deuxième session, considérant que le bac algérien est mieux coté que celui des pays voisins.

Ceux qui n'ont pas travaillé durant l'année, précisera-t-il, ne peuvent prétendre à réussir cet examen en deuxième session ou par le rachat.

A ce propos, il soutiendra que de par son expérience dans le domaine de l'éducation, il rejette de but en blanc cette idée car son département, affirmera-t-il, est le mieux organisé par rapport aux autres secteurs.

En réponse à la question d'un journaliste au sujet des suicides au sein des établissements scolaires, le ministre estime que son secteur n'est pas responsable de ce phénomène, induit, dit-il, par les conditions sociales que vivent certains élèves notamment dans les cas de divorce.

Il dira que le niveau scolaire est en nette évolution comparativement aux années précédentes, et ce au regard, assurera-t-il, des résultats des examens de chaque session.

Toutefois, il reconnaîtra qu'en matière de résultats, il y a une légère régression dans les examens de passage du primaire au moyen car, justifiera-t-il, l'élève se trouvait autrefois face à un seul enseignant alors qu'aujourd'hui il en a sept dont chacun a sa propre méthode d'enseignement.

Ceci fait naître, dira le ministre, chez l'élève certaines appréhensions qui se répercutent sur les résultats.

Enfin, le ministre informera que les examens du BEM ont nécessité une enveloppe financière de 160 milliards de centimes. Les résultats officiels du bac seront connus le 2 juillet prochain, selon Benbouzid.

M. B.

LE CNAPEST PRÉPARE SON DEUXIÈME CONGRÈS DE JUILLET

Vers l'élargissement du syndicat aux cycles primaire et moyen

La commission chargée de la préparation du deuxième congrès du Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest), prévu pour le début du mois de juillet, a entamé, hier, ses travaux au lycée Nouveau d'Aokas, dans la wilaya de Béjaïa.

La rencontre d'Aokas, qui s'étalera sur trois jours, constituera pour les syndicalistes du Cnapest un espace de propositions et de suggestions sur divers thèmes liés, entre autres, à l'activité syndicale, au fonctionnement et à la restructuration de leur syndicat qui seront débattus lors du deuxième congrès.

Plusieurs ateliers sont organisés pour engager une large réflexion et l'élaboration de l'avant-projet du règlement intérieur et la plate-forme de revendications du Cnapest à soumettre au débat lors des pré-congrès régionaux, a indiqué dans un point de presse le coordinateur national du Cnapest, Nouar Larbi.

Les propositions de la commission chargée de la préparation du congrès concerneront également, a expliqué Nouar Larbi, «le volet pédagogique, les programmes, la crédibilité du bac, la surcharge des cours ainsi que la confection d'une charte de déontologie de l'enseignant».

L'un des ateliers de travail de la commission est consacré à la confection d'un avant-projet de révision des statuts du Cnapest qui envisage son élargissement aux cycles primaire et moyen, a signalé Nouar Larbi.

La commission, qui aura à définir les modalités et les conditions d'éligibilité des congressistes, tranchera sur la date des pré-congrès de wilaya ainsi que celle du congrès et du lieu de son organisation au terme de son conclave à Aokas, a précisé le coordinateur du Cnapest lors de sa rencontre avec la presse.

Il convient de signaler que le premier congrès du Cnapest a eu lieu le mois de juillet 2008 à Alger.

A. Kersani

PREMIER JOUR DES EXAMENS DU BEM

Un début «abordable»

Début hier des épreuves du brevet de l'enseignement moyen (BEM) pour 775 955 candidats. Les futurs lycéens qui ont composé dans les épreuves d'arabe et de physique ont quitté les centres d'examen soulagés et contents d'avoir répondu à des sujets «faciles». Aujourd'hui, place aux épreuves de maths, anglais et histoire-géo.

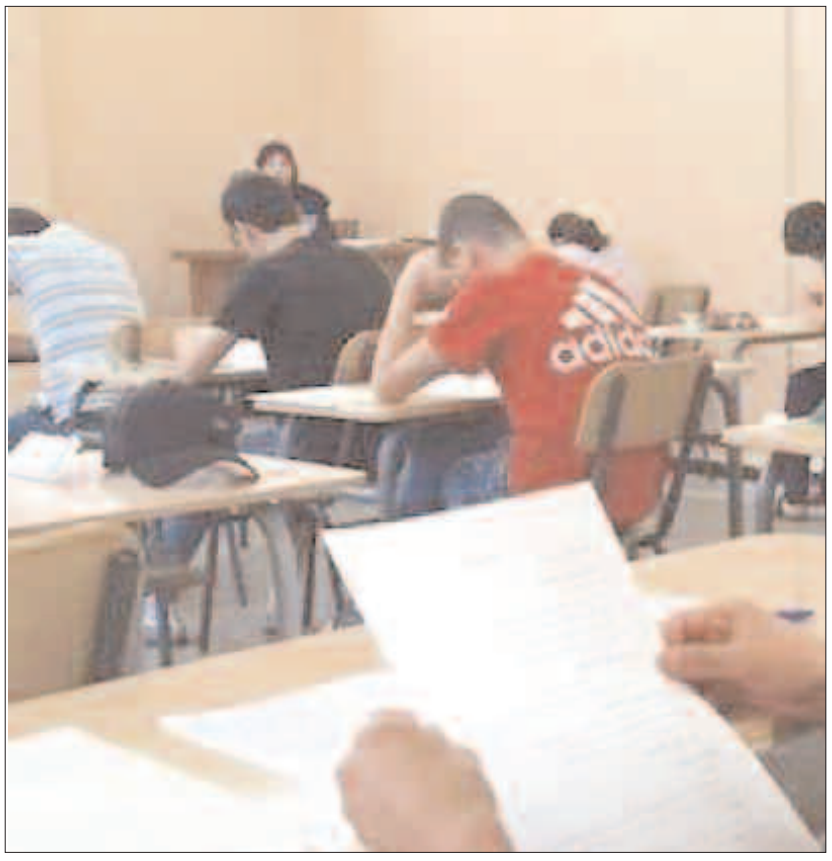

Photo : DR.

Salima Akkouche – Alger (Le Soir) – Après les épreuves du baccalauréat, place à un autre examen décisif pour les élèves de la quatrième année moyenne. Ces derniers ont affronté, hier, les premières épreuves de l'examen qui leur ouvrira les portes du secondaire.

Au programme de la journée d'hier, les épreuves d'arabe, de physique, de sciences islamiques et d'éducation civique.

Les élèves de l'établissement Ibnou Ness, sis à la place du 1er Mai, ont bénéficié d'une pause vers 10h après la fin du premier examen de la langue arabe. L'ambiance était plutôt joyeuse au sein des groupes d'élèves qui discutaient déjà de la deuxième matière à affronter dans la même matinée, la physique.

Après s'être débarrassés du stress du premier examen, jugé «satisfaisant», les candidats regroupés dans l'enceinte de l'établissement s'apprêtaient à composer en physique avec la même détermination. 11h30, de nombreux parents guettaient la sortie de leurs enfants avec inquiétude.

«Mon fils a obtenu de brillantes notes pendant toute l'année scolaire mais je ne peux pas m'empêcher de m'inquiéter», a déclaré la mère d'Imad qui passe l'examen du BEM pour la première fois.

L'inquiétude de cette maman était, cependant, de courte durée, puisque Imad a franchi le grand portail vert du centre d'examen avec le sourire. Leila, sa copine de classe, qui l'accompagnait, affichait le même visage joyeux. Selon leurs dires, les deux examens de la matinée étaient «abordables».

«Très faciles même» de l'avis de Souad et sa copine qui n'ont aucun doute quant à décrocher l'examen. Elles se retrouveront bien aux bancs de la première année secondaire à la rentrée prochaine, affirment-elles avec détermination.

L'aventure se poursuit aujourd'hui pour les candidats qui doivent se pencher sur les sujets de maths et d'anglais et dans l'après-midi, ils affronteront les sujets d'histoire géographie.

Pour le troisième et dernier jour de l'examen, les candidats composeront dans les matières des sciences naturelles et du français. Le candidat doit obtenir une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 pour être admis. Les recalés seront jugés sur la base de la moyenne obtenue au BEM additionnée à la moyenne annuelle de contrôle continu divisée par deux.

Le taux de réussite au BEM l'année dernière était de 70%. Cette année, les résultats seront connus le 2 juillet prochain.

S. A.

ILS DEMANDENT UNE RÉVISION DES ZONES DE PÊCHE

Les patrons de pêche d'Alger montent au créneau

Pas moins de quatorze chalutiers ne font plus de sorties en mer depuis le port d'Alger. Leurs patrons contestent les actuels alignements de référence délimitant les zones de pêche. Ils estiment que le décret fixant ces zones ne prend pas en considération la spécificité du port d'Alger et demandent un correctif.

Nawal Imès- Alger (Le Soir) - Rien ne va plus pour les pêcheurs au niveau du port d'Alger. Ils se disent victimes d'une législation qui ne prend pas en compte la nature du relief à Alger.

Dans un rapport de situation établi par les concernés, ils évoquent «une situation difficile engendrée, entre autres, par l'application des arrêtés fixant les alignements de référence à partir desquels sont délimitées les zones de pêche». Ils rappellent que les zones de pêche sont délimitées par l'article 32 du décret 03-481 qui, disent-ils, ne tient compte que des distances. Or, rappellent-ils, une donnée fondamentale à la pêche n'est pas prise en compte : la profondeur minimale de 50 mètres autorisée à la pêche. Et d'ajouter qu'«il est important de rappeler que le relief sous-marin au large d'Alger est accidenté, son plateau continental est très étroit et c'est là que se trouve la majorité de la ressource». Les professionnels de la pêche considèrent que «la lecture de la carte des courbes de profondeur permet immédiatement de saisir le relief sous-marin spécifique à la baie d'Alger et de comprendre pourquoi les professionnels de la pêche se trouvent aujourd'hui fortement pénalisés par rapport à ceux d'autres ports de pêche, à l'est comme à l'ouest d'Alger, où les zones de pêche chalutables sont d'abord plus vastes grâce à un plateau continental plus étendu et sont en plus immédiatement accessibles à partir du port de pêche».

Dans une lettre adressée à la directrice de la pêche de la wilaya d'Alger, le collectif des professionnels expliquent que «compte tenu des reliefs accidentés des fonds chalutables au niveau de la zone de pêche située à l'est de Cap Matifou jusqu'au large du port de Zemmouri, nous sommes souvent confrontés aux services des gardes-côtes à cause du non-respect de la zone interdite pendant la fermeture de la pêche» et ajoutent que «compte tenu de la longue immobilisation des navires en raison du mauvais temps, des quatre mois de fermeture de la pêche ainsi qu'à deux mois de panne, nous nous retrouvons avec 3 à 4 mois de travail effectif par an». Pour toutes ces raisons, ils demandent une permission exceptionnelle pour exploiter les crustacés de la zone objet d'interdiction pendant les quatre mois de fermeture de la pêche. La Direction de la pêche, qui les avait déjà reçus à ce sujet, n'a pour le moment pas donné de suites favorables à leurs doléances.

N. I.

Photo : Samir Sid

ALORS QUE LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS A DONNÉ SUITE À LEURS REVENDICATIONS

Les marins d'IBC toujours dans l'expectative

Les personnel navigant d'IBC (International Bulk Carrier) sont toujours dans l'attente de la concrétisation des engagements pris par la tutelle des transports quant à répondre favorablement à leurs doléances.

En effet, les marins d'IBC s'impatientent de voir la concrétisation des promesses faites par l'ex-ministre des Transports Amar Tou, qui a reçu des membres de la section syndicale du collectif marin. C'était le 13 mai dernier quand l'ex-premier responsable du secteur a pris acte de la plate-forme de revendications des marins d'IBC et s'est engagé à trouver des issues. Et pour ce faire, la direction de la marine marchande et des ports, la direction générale d'IBC et le partenaire social ont convenu de concrétiser le redéploiement par l'établissement et remise des décisions à tout le personnel navigant figurant sur les trois listes validées, dans les plus brefs délais et d'en suivre l'exécution.

Et près d'un mois après cette entrevue à l'issue de laquelle ces marins ont nourri bien des espérances de voir la fin du calvaire qu'ils endurent depuis des mois, le temps est de nouveau à l'inquiétude.

Et pour cause, Rabah Youtichène, le secrétaire général du syndiact du personnel navigant d'IBC, s'interroge sur le fait que les décisions qui sont au niveau de Cnan Group ne soient pas encore cosignées.

Des décisions ayant trait à l'affectation temporaire au niveau de toutes les entreprises du secteur maritime et portuaire, que les marins attendent depuis 15 mois, au rapatriement des navires alors que les fonds nécessaires ont été débloqués, le paiement des arriérés de salaires qui tarde, alors qu'engagement solennel a été pris de le prendre en charge, avec, notamment, une correspondance des services du Premier ministre au ministre des Finances.

Ceci en sus d'autres doléances discutées lors du même conclave du 13 mai écoulé liées à la situation des marins ex-otages du *MV Blida*, en attente des actions de réparation des préjudices moral et physique subis, la question des marins retraitables qui conservent tous leurs droits au titre du règlement du dossier d'IBC.

A rappeler qu'avant cette entrevue avec la tutelle, le personnel navigant d'International Bulk Carrier (IBC) a eu à enclencher plusieurs actions de protestation pour se faire entendre, notamment un sit-in de plusieurs jours devant le ministère de tutelle.

M. K.

CRÉDIT-BAIL

La SNL investira en 2013 l'immobilier d'entreprise

La Société nationale de leasing (SNL) s'engagera en 2013 dans le crédit-bail de l'immobilier destiné aux grandes, petites et moyennes entreprises et autres professionnels.

Spécialisée jusque-là dans le leasing mobilier, la SNL, une filiale des deux banques publiques BNA et BDL dotée d'un capital de 3,5 milliards de dinars, compte lancer, dès l'année prochaine, la commercialisation du leasing immobilier professionnel. Cité hier par l'agence nationale de presse et contacté, le directeur général de la SNL, Mohamed Krim, a indiqué que sa société procédera, avant la fin de l'année, à des tests. Il s'agit d'identifier les clients intéressés qui doivent formuler des demandes en ce sens.

Dès l'année prochaine, ce produit sera lancé de manière effective, précise le DG de la SNL. Ciblées, les 650 000 PME opérationnelles ainsi que les grandes entreprises pourront bénéficier de cette offre en vue d'acquérir des immeubles administratifs, des magasins, des installations industrielles et commerciales et des terrains bâtis à usage professionnel.

A charge, cependant, pour ces professionnels d'exprimer leurs besoins, identifier les biens qu'ils souhaitent acquérir et formuler des demandes à la société. Et ce n'est qu'en fonction de l'étude du dossier d'éligibilité et de l'évaluation technico-économique du bien que la SNL donnera son accord et procédera ou non à l'achat du bien et sa mise en location.

De fait, cette offre constitue une réponse adéquate aux besoins des PME, d'autant qu'il s'agit d'un financement de 100% de la valeur du bien immobilier, sans exigence d'un apport personnel ni de garantie. Certes, ce segment du marché financier connaît un faible développement à l'heure actuelle. «C'est epsilon», relèvera M. Krim qui constate qu'à l'heure actuelle, seule la Société de refinancement hypothécaire (SRH) opère sur ce segment du leasing immobilier. Néanmoins, le DG de la SNL reste optimiste pour ce marché dont «le potentiel est important» à moyen terme.

Concernant le leasing mobilier (relatif aux équipements), offert depuis fin mars 2011, le DG de la SNL a indiqué que sa société a engagé pour 600 millions de dinars depuis avril 2011, au profit d'une quarantaine de clients. Voire, les financements, techniquement appelés «mises en force», ont totalisé 348 millions de dinars durant les quatre premiers mois de 2012. Le leasing, mobilier ou immobilier, est actuellement offert par une dizaine de banques et établissements financiers dont trois sociétés publiques nouvellement autorisées à l'exercer : la SNL, la SRH et Ijar leasing Algérie. D'un capital de 4,1 milliards de dinars, la SRH avait été autorisée en mars dernier par le Conseil de la monnaie et du crédit à élargir ses activités au leasing immobilier. Ijar leasing Algérie, dont le capital est détenu par la Banque extérieure d'Algérie (BEA) et Banco Esperito Santo (Portugal), est également entrée sur le marché en 2011. Les produits de leasing mobilier étaient déjà offerts par trois établissements financiers : Maghreb leasing-Algérie (MLA), Arab Leasing Corporation (ALC) et la Société financière d'investissement, de participation et de placement public (Sofinance).

Ce mode de financement est également pratiqué chez les banques privées étrangères : Société générale, Natexis, Al Baraka-Bank et BNP Paribas. L'activité du leasing en Algérie, dominée jusqu'à présent par le leasing mobilier, représenterait 10% des financements bancaires, selon des sources financières. Il s'agit d'un financement souvent faible en termes de volume mais dont l'importance réside dans la croissance élevée, qui dépasse les 25% en moyenne, et dans le nombre important des PME concernées, constate-t-on.

C. B.

Quid du leasing ?

C'est une opération commerciale et financière par laquelle une société financière (crédit-bailleur) achète un bien à usage professionnel, commercial ou industriel pour le céder à un tiers (crédit-preneur) en vue de l'exploiter pour une durée déterminée en contrepartie d'un loyer à verser périodiquement.

A la fin du contrat, le crédit-preneur peut restituer le bien au bailleur, demander le renouvellement du contrat ou acquérir le bien au prix convenu dans le contrat. Il permet ainsi à financer, à court et à moyen terme, des investissements sans affecter les capacités d'endettement de l'entreprise et constitue, selon des financiers, un moyen d'amortissement accéléré permettant un gain d'impôt et représentant un avantage fiscal majeur.

VERDICT DANS L'AFFAIRE SAIDAL

Condamnation confirmée contre les patrons de Biotic et Solupharm

Mis en délibéré sous huitaine, le verdict de l'affaire Saidal a été rendu hier en début de matinée. Ainsi, la cour d'appel d'Alger a confirmé la peine de sept années de prison ferme prononcée en première instance le 7 mars dernier par le tribunal d'Alger contre deux ex-directeurs généraux de Biotic (filiale de Saidal), Zaouani Rachid, et de Solupharm (entreprise privée), Benmachiche Faouzi.

Photo : Samir Sid

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - La même instance a également condamné de dix-huit mois à cinq ans de prison ferme treize autres mis en cause dans cette affaire, dont certains ont été acquittés en première instance. Ces derniers ont été condamnés, notamment, pour dilapidation de deniers publics et trafic d'influence.

La dilapidation de deniers publics a porté «préjudice» au groupe Saidal ainsi qu'à ses filiales Biotic et Pharmal, selon le prononcé du jugement. Pour rappel, le tribunal de première instance de Sidi M'hamed (Alger) avait condamné le 7 mars 2012 Zaouani Rachid et Benmachiche Faouzi à sept ans de prison ferme et à un million de dinars d'amende chacun. Six autres inculpés, Hocine Mokhtari, Zoubir Smaïl, Chaoui Abdelaziz, Snina Lakhdar, Smadji Louanes et Aoun Ali (ancien P-dg du groupe Saidal), ont été condamnés, quant eux, à des peines allant de dix-huit mois à cinq ans de prison ferme.

Le tribunal de Sidi M'hamed a également prononcé un dédommagement au profit de la filiale Biotic et du groupe Saidal d'un montant de 200 millions de dinars et 100 millions de dinars à la filiale Pharmal.

Selon l'ordonnance de renvoi, l'affaire remonte à l'année 2011, lorsque l'Inspection générale des finances, lors d'une mission au niveau des deux filiales du groupe Saidal, avait découvert «une passation de contrats industriels avec des entreprises privées en violation de la loi et portant préjudice aux filiales Biotic et Pharmal du groupe Saidal».

Lors du procès en appel, le procureur général près la cour d'Alger avait requis l'aggravation des peines prononcées à l'encontre des accusés sans toutefois préciser le nombre d'années d'emprisonnement que ces derniers encourent. Selon les investigations de la section économique de la police judiciaire, la filiale Biotic de Saidal représentée par son directeur général Rachid Zaouani avait «conclu en 2003 un contrat de façonnage (prestation de service rémunérée) avec l'entreprise privée Solupharm gérée par Benmachiche sans respecter les conditions exigées par la loi dans de tels contrats».

Conformément à ce contrat, l'entreprise Solupharm, en sa qualité de demandeuse du service, était appelée à fournir la matière première du médicament à Biotic qui devait, à son tour, la façonner sous forme de médicament en utilisant ses propres moyens techniques. Cependant, le directeur général de Biotic avait façonné le médicament au profit de Solupharm en utilisant la matière première du groupe Saidal alors que les conditions légales exigent que la matière première soit fournie par la partie ayant sollicité le service. Lors du procès en appel, les avocats de la défense ont plaidé l'acquittement arguant que leurs clients «n'ont pas enfreint la réglementation en vigueur», bien au contraire «le contrat conclu entre Biotic et Solupharm a fait améliorer le chiffre d'affaires de Saidal de 70%».

A. B.

AU CŒUR D'UN SCANDALE EN ALGÉRIE

Le chantage de Sanofi

Secoué par un scandale de surfacturation de la matière première importée et un autre de vente à perte de produits finis, Sanofi sort de son mutisme. Dans une lettre publiée hier par TSA, le vice-président en charge de la région intercontinentale de ce géant français de l'industrie pharmaceutique, M. Antoine Ortoli, a menacé de suspendre les investissements du groupe en Algérie s'il n'y a pas «compréhension» de la part des autorités algériennes.

Lyas Hallas – Alger (Le Soir) – M. Ortoli a rappelé que Sanofi compte construire «un complexe industriel situé au sein du Technoparc de Sidi-Abdellah et regroupant une usine de production et un centre de distribution doté des techniques les plus modernes de gestion d'entrepôts en est un exemple éloquent. Ce complexe industriel permettra de produire 80 % des volumes distribués en Algérie. C'est un projet de 6,6 milliards de dinars algériens ; il est majeur pour le groupe et serait le plus gros investissement industriel de la décennie». Il n'écarte néanmoins pas la possibilité d'abandonner ce projet : «De tels investissements ne sont possibles que si nous pouvons exercer notre métier et nos activités dans un climat de confiance, de dialogue, d'écoute et d'équité.»

Les liens de confiance entre les autorités algériennes et Sanofi ont été rompus à cause de pratiques frauduleuses reprochées au laboratoire français : surfacturation des matières premières importées, transfert illicite de devises à l'étranger. La justice algérienne avait établi la responsabilité de Sanofi-Aventis Algérie, filiale locale de la multinationale française, condamnée en première instance à une amende de 200 millions d'euros et la responsabilité de son directeur général, M. Thierry Lefebvre, condamné, lui, à une année de prison avec sursis.

Ainsi, M. Ortoli a tenté de justifier les agissements de cette filiale. Il remet en cause les PV établis par les Douanes algériennes et souligne que la valeur facturée par le fournisseur était exactement celle autorisée par le ministère algérien de la Santé : «La première affaire concerne une importation de matières premières pour la fabrication d'un médicament contre le diabète, Amaryl (…). Une erreur de manutention, lors de l'expédition depuis l'Allemagne, a conduit à apposer sur la déclaration d'exportation de cette matière première un document indiquant une valeur statistique qui n'a rien à voir avec la valeur de la matière. Alertés par cette différence de valeurs, les services des Douanes algériennes ont crû relever une anomalie et ont soupçonné une tentative d'évasion de capitaux de la part de Sanofi-Aventis Algérie.»

Dans le même contexte, M. Ortoli a anticipé sur la «philanthropique» commercialisation du Taxotere, produit anticancéreux essentiel qui était en rupture à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) et dont le ministère de la Santé accuse Sanofi-Aventis Algérie de faire dans la concurrence déloyale en le vendant à perte : «Compte tenu de la gravité et de l'urgence d'une telle situation pour les patients concernés, nous avons fait un effort logistique et commercial afin de livrer ce médicament dans les meilleurs délais (…) Comment peut-on nous reprocher de vendre moins cher un médicament à la PCH et donc au final aux patients ?»

Et d'insister : «Nous n'acceptons donc absolument pas les faits qui sont reprochés à notre dirigeant ou à notre groupe et nous avons bien sûr fait appel au jugement de première instance qui a condamné Thierry Lefebvre et notre entité légale en Algérie.»

L. H.

ARCELORMITTAL EL-HADJAR

Joe Kazadi : «Nous ne renonçons pas à exercer nos droits»

Après le retour à une situation normale au sein du complexe d'ArcelorMittal d'El Hadjar avec l'évacuation des partisans de l'ex-secrétaire général du syndicat d'entreprise, Aïssa Menadi, le directeur général Joe Kazadi a adressé un message aux travailleurs pour leur expliquer le point de vue de l'employeur sur la situation.

Le directeur général du complexe, qui a repris normalement ses activités depuis jeudi, estime dans ce document, dont une copie a été adressée au *Soir d'Algérie,* qu'«au plan managérial, nous continuerons à agir en toute conformité avec les lois et règlements en vigueur qui régissent le fonctionnement de toute entreprise». Pour le DG d'ArcelorMittal El Hadjar, ces perturbations ont eu lieu «au mépris des règles et procédures légales». Ceci pour démontrer que l'employeur, loin des pressions auxquelles on veut le soumettre, «ne renonce pas à exercer (ses) droits, bien plus, nous les faisons tous valoir». Revenant sur les troubles qui ont marqué l'usine depuis le 20 mai 2012, le premier responsable de la filiale algérienne du géant mondial de la sidérurgie soulignera que cette situation «n'a pas empêché le fonctionnement normal de nos installations et de nos activités en général. Ceci traduit un niveau élevé de conscience et de responsabilité de notre ligne managériale ainsi que de l'ensemble de nos salariés».

Il réaffirme dans le même document sa disposition au dialogue social. Joe Kazadi insistera à ce sujet sur un «dialogue constructif et responsable, s'inscrivant dans la légalité et dans le respect réciproque entre parties». Cependant, dans le même document, il est fait état de la perte de deux journées de production du fait des perturbations.

Ce qui se traduirait par un manque à gagner de deux millions de dollars, sachant que le gain d'une journée est estimé à un million de dollars. Ce qui vient «pénaliser encore notre résultat», affirme Joe Kazadi. D'où son appel à redoubler d'effort pour atteindre les niveaux fixés par l'entreprise.

En conclusion, le directeur général d'ArcelorMittal El Hadjar s'est dit «très sensible à l'attitude positive adoptée par la majeure partie de nos salariés face à ces événements», salariés qu'il tient à remercier.

A. Bouacha

M'SILA

Quatre morts et deux blessés dans un grave accident

Quatre personnes d'une même famille sont mortes dans un grave accident de la route qui s'est produit samedi matin sur la RN45, à 30 km au nord de la ville de M'sila dans la région de Maâza. Il s'agit d'une collision frontale entre un véhicule léger de marque Xara, à son bord sept membres d'une même famille originaire de la ville de M'sila, et un camion de marque Hyundai transportant de la volaille.

La grand-mère, M. B., âgée de 63 ans est décédée sur le coup. Quant aux trois autres victimes, à savoir une femme N. S. âgée de 36 ans, et ses deux enfants, Gh. Y. 14 ans et un bébé de 12 mois Gh. B. qui n'ont pu supporter l'ampleur du choc, elles ont rendu l'âme à l'hôpital Bouzidi de la ville de Bordj Bou-Arréridj où elles ont été évacuées par les éléments de la Protection civile, selon le capitaine Ali Dahmane, chargé de la communication.

Le conducteur quant à lui, âgé de 43 ans transféré à l'hôpital Zehraoui de M'sila où il a subi une intervention chirurgicale, est dans un état critique. Fort heureusement, le cas de sa fille est loin d'être inquiétant, selon le chirurgien M. Med S. qui les a opérés.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce tragique accident.

A. Laïdi

JIJEL ET SON COMPLEXE DE BELLARA

Réalité

Il y a un peu plus de trente ans, plusieurs membres du gouvernement, accompagnés de quelques hauts fonctionnaires, effectuaient une visite de travail dans la wilaya de Jijel pour s'enquérir sur place de l'état d'avancement d'un certain nombre de projets économiques et sociaux.

Par Zineddine Sekfali

Parmi ces projets qui étaient tous importants, il y avait celui que l'on appelle depuis lors le complexe sidérurgique de Bellara, du nom du site qui fut choisi de préférence à celui de Settara (ex-Catinat). Les deux endroits sont proches de la ville d'El-Milia avec cette différence que celui de Settara se trouve sur la route de Collo-Skikda, dans une zone montagneuse et accidentée (pour l'histoire : le nom de Settara fut donné à la localité en question en souvenir de la sanglante bataille, qui y eut lieu en avril 1958), tandis que celui de Bellara se trouve dans la plaine de l'oued El- Kebir qui prolonge l'oued Rhumel, et commande le passage entre Constantine et Jijel, via les gorges d'El-Hammam. (Pour l'histoire, c'est dans cette région que les insurgés conduits par un religieux illuminé nommé Belharch et d'autres marabouts prédicateurs ont tué, en août 1804, le bey Osman qui les pourchassait pour avoir attaqué Constantine). Chacun de ces deux sites avait ses avantages et ses inconvénients.

Le facteur relief a été très certainement déterminant dans le choix du terrain de Bellara. Celui-ci est en effet plat, quasiment rectangulaire, formé d'un seul tenant, et couvre une superficie d'environ 5 kilomètres carrés. Il est intéressant de rappeler à ce propos que le dossier du complexe sidérurgique — études de faisabilité, études économiques, études techniques… — avait été lancé à la fin des années 1970 par l'ex-ministère de l'Industrie (MIE), puis pris en charge et piloté par le ministère de l'Industrie lourde dont le titulaire fut, jusqu'à la fin de l'année 1981, M. Mohamed Liassine, polytechnicien, ancien membre du staff de la Société nationale de sidérurgie (SNS) et ancien cadre supérieur du ministère de l'Industrie et de l'Energie. Le ministère de l'Industrie lourde a disparu lors du remaniement gouvernemental de 1984. Un autre élément avait été également pris en considération dans le choix du site de Bellara. Le complexe sidérurgique envisagé avait en effet besoin d'un port pour le transport, tant à l'importation qu'à l'exportation, d'importantes quantités de minerai de fer, et de produits sidérurgiques pondéreux, finis ou semi-finis. Rappelons qu'à cette époque, on disait que ce complexe allait fabriquer, en plus du fer à béton et autres pièces en fer et en acier, des plaques et des tôles destinées notamment à la fameuse usine automobile Fatia qu'on avait envisagé de construire près de Tiaret. Tout le monde sait que ce projet a malheureusement été abandonné en 2007 : pendant des années, Fatia, que les habitants de Tiaret attendaient avec beaucoup d'impatience, avait joué au «serpent de mer», avant de disparaître totalement ! Mais s'agissant du port réservé au complexe sidérurgique, il devait être très proche dudit complexe, spécialement équipé, et assez étendu, pour des raisons de rentabilité économique évidentes. Or, le port de Jijel ne pouvait convenir, parce qu'il est petit, a un faible tirant d'eau, est périodiquement menacé d'ensablement, et n'est susceptible, croit-on savoir, d'aucune extension significative. C'est pour toutes ces raisons qu'on a donc décidé de construire à Djendjen la nouvelle et imposante infrastructure portuaire qui porte le même nom. Ce grand port est aujourd'hui géré par une entreprise émiratie spécialisée dans la direction et l'administration des grands ports. Il convient par ailleurs d'indiquer que le port de Djendjen n'est pas la seule infrastructure d'accompagnement induite par la construction du complexe de Bellara.. Comme n'importe quel autre investissement structurant, ce complexe est en effet au centre d'un ensemble intégré de projets, différents par leur objet et leur utilisation, mais qui se combinent les uns aux autres au profit de l'investissement central, en l'occurrence le complexe lui-même. Tous ces projets, étaient appelés à transformer radicalement les données économiques, sociales et démographiques de la wilaya de Jijel et de ses environs, grâce aux effets en chaîne qu'ils devaient déclencher au niveau des activités de sous-traitance, des services, et des emplois directs et indirects… D'où l'intérêt avec lequel la population de Jijel suivait l'évolution de ce projet industriel, qui visait à mettre fin à son isolement et à son sous-développement.

L'activité économique de wilaya de Jijel est en effet presque exclusivement dédiée à l'agriculture, une agriculture vivrière pratiquée dans de rares et étroites plaines, et dans une bien moindre mesure, dans les montagnes qui occupent la plus grande partie de son territoire. On pratique aussi depuis des lustres à Jijel et depuis peu à Ziama Mansouriah la pêche côtière ; mais il faut bien admettre que ce n'est là qu'une activité faible et peu rentable : on ne connaît pas dans cette wilaya de patrons pêcheurs ou de pêcheurs millionnaires ! Le littoral de la wilaya dispose, certes, d'intéressantes potentialités touristiques et connaît durant la période estivale une assez forte activité touristique, mais il ne s'agit là que d'un tourisme local, limité dans le temps, et qui, en définitive, est sans grand apport pour l'économie et le commerce de la wilaya. Comme c'est le cas partout ailleurs en Algérie, il reste beaucoup à faire pour que se développe dans cette wilaya une industrie touristique digne de ce nom.

Or, le complexe sidérurgique tarde à voir le jour, car il faut se rendre à l'évidence : les projets et structures d'accompagnement du complexe ont pratiquement tous été achevés, mais l'usine de sidérurgie n'est malheureusement pas encore sortie de terre ! Pire que cela : son terrain d'implantation est prêt à l'accueillir et l'attend depuis déjà plusieurs années.

On y a en effet procédé à de coûteux terrassements et construit des digues protectrices contre les inondations ; on y a effectué des travaux pour le drainage des eaux pluviales ; on y a creusé des forages ; on a procédé aux raccordements aux réseaux d'assainissement et d'eau potable, ainsi qu'aux réseaux d'électricité et de gaz ; on a relié le site au réseau routier et à la voie ferrée ; une clôture d'environ 14 km et des locaux à usage administratif et d'habitation, ont été construits… De grandes infrastructures ont été réalisées et sont entrées en activité, comme la ligne de chemin de fer Jijel-Djamal-Ramdane, grâce à laquelle la ville et la wilaya de Jijel sont désormais reliées au réseau ferroviaire national, la gare de triage de forte capacité à Bazoul (entre Jijel et Taher), et plusieurs petites gares ferroviaires dans les localités traversées.

Une puissante centrale thermoélectrique a été construite et prise en charge par Sonelgaz.

Les suicidés victimes de l'aridité de la pensée

Par Ali Akika, cinéaste

Le titre de cette contribution m'est venu après avoir lu la déclaration dans la presse du professeur Abbès Ziri, psychiatre de son état, qui affirme que les «suicidés sont victimes d'une pathologie psychiatrique».

Mon sang n'a fait qu'un tour et mon cœur a tremblé à la lecture de son affirmation péremptoire et sans nuance. Ma première réaction fut une colère de bête blessée, d'un citoyen humilié qui s'est vite apaisée en lisant la réaction des lecteurs à la déclaration de ce professeur. Je me suis dit que le pays n'était pas peuplé seulement d'arrogants imbus de leur personne et de leur soi- disant savoir. Bien au contraire, il recèle en lui de l'intelligence, des désirs, du courage, hélas, inexploités par un système dont la fonction première est de geler la pensée. Ce professeur me fait rappeler ces psychiatres que le système de l'ex-URSS soi- disant communiste utilisait pour discréditer les opposants politiques.

Quelle mouche a donc piqué ce professeur pour dire de telles inepties ? A le croire, la folie serait une maladie qui n'a aucun rapport avec les réalités de la vie. Elle est une sorte de punition divine comme certains imbéciles l'ont déclaré s'agissant du sida ou bien des tremblements de terre. Ce monsieur, au lieu de s'interroger sur le processus qui conduit des hommes et des femmes, des jeunes et des vieux, à mettre fin à leur vie, les condamnent sans le moindre remords. Il ne rend pas service à cette science qui est censée sortir la tête des gens hors de l'eau et non les condamner à une sorte de fatalité comme si la folie était une sorte de mystère indéchiffrable par les humains.

Entendre ce genre de propos dans le pays de Franz Fanon qui n'a cessé de lutter contre les théories racistes des ethnologues et autres psychiatres qui ont considéré les Algériens porteurs du virus de la violence fait mal. Ces messieurs voulaient évidemment faire oublier la barbarie de la colonisation, mère de toutes les violences. Savoir que dans l'Algérie d'aujourd'hui on retrouve des échos des serviteurs de la colonisation est quelque chose d'insupportable.

Ce monsieur Ziri ne sait-il pas que tout concourt à rendre dingue des gens dans un pays où la castration de la parole, de la pensée, du corps est monnaie courante pour que rien ne doit bouger, pour que l'obscurantisme tienne à jamais le haut du pavé. Je ne peux que terminer cet article en citant ma propre conclusion à une contribution parue ici même le 11 janvier 2012 : malgré la gravité du phénomène de l'immolation, les responsables au pouvoir ou dans l'opposition gardent un mutisme inquiétant. Quand leurs idéologues daignent prendre la parole, c'est pour réduire les actes de ces immolés à quelque faiblesse psychologique.

Ces explications un peu courtes évitent à ces gens-là de s'interroger sur un phénomène quelque peu dérangeant. Face à cette démission, on se doit de cerner les raisons et percer les secrets de l'intimité qui poussent ces citoyens à se donner la mort en bravant une interdiction «divine» dans une société pourtant pétrie de religiosité. Partir en fumée dans d'atroces souffrances est un acte (évidemment courageux) qui porte en lui un double message d'une haute charge symbolique et politique. Dans l'esprit du futur immolé naît peu à peu l'idée suivante : je ne suis pas un colonisé comme le furent mes parents qui ont supporté la misère et l'humiliation sous les bottes d'un dominateur étranger. Aujourd'hui, je ne peux pas, je ne dois pas accepter de subir cet état humiliant d'autant plus intolérable que je vis dans un pays indépendant.

A travers cette prise de conscience, il semble dire aux siens : refusez la fatalité comme unique horizon «naturel». Pour élargir et diversifier les horizons, construisez, inventez une autre façon de voir la vie qui permet l'éclosion de la vérité.

Il n'y a rien à ajouter sinon conseiller à ce professeur de parfaire sa formation en s'ouvrant à la vie de ses compatriotes, véritable source de la connaissance. On n'est pas sorti de l'auberge, hélas, car je crains qu'il faille encore revenir dans le futur pour combattre la médiocrité des idées dans un pays qui s'enorgueillit d'avoir eu pour enfants saint Augustin, Apulée, l'Emir Abdelkader, Kateb Yacine et tant d'autres entrés dans l'anonymat de l'histoire.

A. A.

ou mythe ?

L'aéroport Ferhat-Abbas, situé au lieu-dit El Achouat, près de Taher, a été réaménagé et équipé. Une route à grande vitesse relie désormais Jijel à Constantine. Enfin, en relation avec ce complexe qui est fortement consommateur d'eau, on a construit l'imposant barrage de Béni Haroun (wilaya de Mila), qui subvient en outre aux besoins en eau potable de Constantine et d'autres localités de la région. Cependant, le complexe sidérurgique de Bellara n'a pas cessé ces dernières vingt années de faire l'objet d'une étrange et regrettable valse- hésitation. A plusieurs reprises, il a failli changer de destination.

Il a vu défiler une bonne dizaine de délégations étrangères qui paraissaient pour la plupart d'entre elles s'y intéresser sérieusement et une bonne demi-douzaine de repreneurs ou investisseurs potentiels. Sans entrer dans les détails de ces nombreux va-et-vient et des tractations qui ont eu lieu, sur lesquelles du reste je ne dispose pas d'informations précises, je rappellerai que le site a failli se transformer en «zone franche» en vertu d'un décret du 05/04/1997, abrogé dix ans plus tard par un autre décret, au motif, disait-on, que l'Algérie allait adhérer à l'OMC (ce qui, soit dit en passant, n'a pas encore été fait !).

Du côté des investisseurs, on sait que le site a intéressé la firme italienne Danieli qui, après de longues tractations relatives à une remise ou une réduction sur le prix du gaz qu'elle réclamait, a renoncé au projet. Arcelor-Mittal, alors au firmament de sa splendeur, a lui aussi voulu s'y implanter mais n'a pas réussi, vu probablement ses déboires au complexe d'El Hadjar. Un groupe égyptien qui voulait construire une aciérie et un laminoir a paru très intéressé par le site, mais suite, semble-t-il, aux incidents survenus lors des déplacements de notre équipe nationale de football au Caire puis à Omdurman, ce projet égyptien est tombé à l'eau.

On sait que le groupe algérien Cevital s'y est lui aussi intéressé, puis y a renoncé, sans que l'on sache pourquoi. De son côté, la firme française Renault, à qui on aurait proposé d'y construire une usine d'automobiles, s'est montrée très réservée et préférerait, laisse-t-on entendre, installer son usine à Rouiba selon les uns, à Mostaganem, selon d'autres. Enfin, on a récemment appris non sans plaisir que le complexe sidérurgique sera en définitive réalisé par un groupement mixte algéro-arabe, comprenant du côté algérien Sider et le Fonds national d'investissement avec 51% des actions, et du côté arabe deux firmes qataries, avec 49% des actions. L'accord aurait été signé par les partenaires à la fin de l'année dernière, selon la presse.

Espérons que les procédures administratives vont être accélérées, que les capitaux seront vite mobilisés et mis sans délai à disposition des opérateurs, que les travaux seront rapidement lancés, conduits et suivis avec professionnalisme et rigueur.

Prions tous pour que la «chkoumoune» et le «mauvais œil» qui ont sévi contre ce projet industriel d'envergure durant tant d'années disparaissent à tout jamais. Plus sérieusement : faisons tous en sorte que le complexe sidérurgique de Bellara ne subisse pas le même sort que celui qu'a connu le projet Fatia de Tiaret. «Un serpent de mer» ça va encore, mais deux «serpents de mer» dans le seul secteur industriel, c'est trop !

Z. S.

La pollution de la ville d'Alger et le prix du ticket de métro

Selon le classement publié par l'Organisation mondiale de la santé en septembre 2011, Alger figure à la 846e place des villes les plus polluées en particules de carbone (PM 10). Ce classement, qui porte sur 1083 villes et 91 pays, place la ville iranienne d'Ahwaz en dernière position.

Les 50 premières places du classement sont toutes occupées par des villes canadiennes et américaines où les normes de pollution sont les plus strictes. Sur l'ensemble des villes classées, moins de 500 se conforment aux normes de l'OMS qui fixe la teneur maximale en particules dans l'air à 20 microgrammes/m³. En Afrique, seule la ville de Port-Louis (Ile Maurice) respecte cette norme. Alger, avec 42 microgrammes/m³, présente une teneur deux fois plus élevée que la norme recommandée.

Dans son communiqué de presse annonçant la publication de ce classement, l'OMS alerte sur la grande dangerosité que représentent les particules de carbone pour la santé humaine.

Pour l'année 2008, elle estime que 1,34 million de personnes sont mortes prématurément des suites de maladies cardiovasculaires, de problèmes respiratoires aigus et de cancers des poumons provoqués par la pollution de l'air. 1 million de ces décès aurait été, toujours selon l'OMS, évité, si les normes recommandées avaient été respectées.

L'OMS précise aussi, qu'en milieu urbain, les particules de carbone proviennent principalement des transports routiers, des unités industrielles utilisant le charbon et la biomasse comme source d'énergie et de la combustion du bois pour les besoins domestiques. Dans le cas de la ville d'Alger, où il n'y a ni unités industrielles utilisant le charbon ou la biomasse ni consommation de bois, tout semble indiquer que la présence de ces particules provient essentiellement des gaz d'échappement des véhicules. La lutte contre ce type de pollution, en vue du respect de la norme de l'OMS, requiert donc l'application de normes de pollution des véhicules plus en rapport avec les standards internationaux (i.e. Euro 5), l'inflexion de la tendance actuelle à la diésélisation du parc des véhicules et, surtout, la promotion et le développement de l'utilisation intensive des transports publics.

Concernant ce dernier point, la décision de fixer le prix du ticket du métro d'Alger à 50 DA, qui semble être définitive, selon certaines déclarations parues récemment dans la presse nationale, ne va certainement pas dans la bonne direction.

Le maintien de ce niveau de prix, relativement élevé, ne peut, à notre avis, se justifier ni au plan de la protection de l'environnement ni, encore moins, au plan macroéconomique.

Il ne manquera pas d'accentuer la désaffection, déjà perceptible, du public pour ce mode de transport moderne. Plus grave, il encouragera le recours à l'utilisation des véhicules automobiles qui, faut-il le rappeler, auraient coûté, pour la seule année 2011, la bagatelle de 10 milliards de dollars (5 milliards pour les véhicules et 5 milliards pour la consommation de carburants, sans compter les coûts des pièces de rechange, lubrifiants…). En somme, de telles mesures risquent de réduire à néant les efforts louables consentis par l'Etat pour la promotion des transports collectifs massifs (train, tramway et métro) auxquels un budget d'investissement conséquent est, à juste titre, consacré.

Par Salah Azzoug
Ingénieur en raffinage et pétrochimie
azzoug_s@yahoo.com

S. A.

CONDOLÉANCES

Brahim Chaïb Chérif a appris avec une immense tristesse le décès de feu

Chikhi Abdelaziz

père de son frère et confrère Chikhi Mohamed Larbi Ikram.

En cette douloureuse circonstance, il lui présente ainsi qu'à sa famille ses condoléances les plus attristées et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde sympathie.

Que Dieu accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

CONDOLÉANCES

Fouad Boughanem et sa famille ont appris avec une immense tristesse le décès du

père** de leur amie **Benkaci Malika.

En cette douloureuse circonstance, ils présentent à leur amie Malika et sa famille leurs condoléances les plus attristées et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde sympathie.

Que Dieu accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

Le Soir d'Algérie

Lundi 11 juin 2012 - PAGE 9

La faillite du département de la recherche scientifique

«Quand on voit ce qu'on voit, quand on entend ce qu'on entend, on a le droit de penser ce qu'on pense.»

Coluche

Depuis trois ans, les interventions des hauts responsables du département de la recherche scientifique ne cessent de se multiplier pour expliquer la nouvelle réforme. Mais nous ne savons pas à qui ils s'adressent au juste. Est-ce qu'ils s'adressent à nous, doctorants, ou au peuple, ou au président de la République pour le rassurer sur le budget alloué à leur administration ? Peu importe, examinons de près cette réforme.

Nos responsables ressassent du matin au soir le fait que 80 % des chercheurs ne font pas de publications scientifiques. Peut-être qu'ils ont raison, mais ils s'arrêtent là et ne disent pas que 80 % des publications sont le fruit des travaux des doctorants. Les doctorants justement représentent le carburant vital sans lequel la recherche scientifique ne peut faire le moindre pas. Aujourd'hui, la question fondamentale à poser est la suivante : quel est l'impact de cette réforme sur ces doctorants ?

«C'est la théorie du complot»

Nous ne dirons pas que nous sommes en train d'assister à une destruction structurée d'un secteur stratégique, autrement nous recevrons au visage, encore une fois, la fameuse réplique simpliste «c'est la théorie du complot». Les démagogues, adeptes de «l'autruche attitude», adorent utiliser cette expression à toutes les sauces. C'est devenu leur joker préféré.

Dressons plutôt un constat sur la situation des doctorants et laissons le droit de juger à ceux qui ont un esprit sain. Nos responsables sont fiers de nous répéter, de manière très snobe d'ailleurs, que les doctorants reçoivent une bourse de 12 000 DA par mois. Ils nous exhortent à dire merci. Il y a trois ans, vous n'aviez rien, nous disent-ils. Ok ! Vous voulez que nous baisions vos mains peut-être ? Mais ne venez pas déverser les larmes de crocodile dans dix ans, en disant : «Nous avons fait un mauvais départ et nous avons sous-estimé les compétences de nos jeunes.» Remarque, c'est ce que vous dites aujourd'hui à propos de la politique choisie au lendemain de l'indépendance. A présent, dans tous les pays développés, le doctorant perçoit un salaire et bénéficie d'un contrat de travail à durée déterminée. Mais l'Algérie, on dirait que c'est un autre monde, l'administration nous donne de l'argent de poche. En France, par exemple, tout le monde a compris qu'un doctorant ne doit pas être considéré comme un adolescent, encore moins comme un écolier, chose que nos responsables n'arrivent pas à comprendre. Hélas, nous avons fait appel à des gens qui, après avoir travaillé avec des chercheurs occidentaux professionnels, sont en train de faire un travail d'amateur chez nous.

La nouvelle réforme considère le doctorant comme un gamin qui doit faire beaucoup d'apprentissage et ne le considère surtout pas comme un chercheur à part entière. Il a le droit à un notebook, des gadgets et des bonbons, pas plus. Le doctorant n'a le droit à aucun stage à l'étranger. Enfin si, puisque le règlement est flou. Seuls les pistonnés peuvent bénéficier d'un stage en Europe, c'est le même principe qui régit le recrutement, et c'est vérifiable, nous n'allons pas nous étaler là-dessus. Pour que la situation change, la loi doit être claire. On doit écrire noir sur blanc : «Tout doctorant a le droit à un stage d'un mois à l'étranger.» Mais bon, c'est une question de pognon, si chaque doctorant bénéficie d'un stage, il n'y aura pas suffisamment d'argent pour les prédateurs qui n'ont pas encore terminé leur tour du monde.

Le chômage avec un grand C

Après un long combat digne du soldat Ryan, certains doctorants réussissent à soutenir leurs thèses, mais ne sont pas recrutés systématiquement. C'est une autre histoire qui commence pour eux, le chômage avec un grand C humiliant. Voilà ce que la réforme fabrique aujourd'hui, des docteurs d'université au chômage. La situation est amère. L'université algérienne ne veut plus de ses enfants. Le jeune docteur doit postuler à droite et à gauche. Parfois, il reçoit une réponse qui lui dit «il n'y a pas de poste disponible pour le moment», et parfois on lui dit «votre sous-spécialité ne concorde pas avec la spécialité demandée». Bref, ce n'est pas les prétextes qui manquent. Par ailleurs, nous avouons que des jeunes docteurs sont recrutés annuellement dans des centres de recherche, mais sans pour autant se réjouir, car la loi du plus pistonné n'est pas abolie. Nous nous posons la question : est-ce que c'est difficile de voter une loi claire qui rend le recrutement des docteurs d'université systématique ?

Usé par de longues études, le jeune docteur qui n'est plus vraiment jeune doit galérer encore et encore pour trouver un emploi et pouvoir enfin fonder une famille. Mais une fois de plus, il a le droit à la démagogie. «On nous prend pour des cons», comme le dit la chanson. Ces responsables irresponsables qui gagnent officiellement au minimum 200 000 DA par mois et qui gaspillent 1% du PIB du pays doivent DEGAGER. Avec l'argent qu'ils ont gagné sur le dos du peuple, ils peuvent aller prendre leur retraite au Maroc. Cela ne doit pas les offenser, passer sa retraite au Maroc est à la mode, Nicolas Sarkozy et Carla Bruni étaient là-bas après la présidentielle française.

Une anecdote pour finir. Dernièrement, nous avons appris dans le couloir du laboratoire qu'un établissement de divertissement ouvrira ses portes bientôt, du côté de Bab Ezzouar. Une amie doctorante nous a informé que cet établissement est une imitation du Crazy Horse, et qu'il est à la recherche de très belles filles étudiantes qui ressemblent aux danseuses du Crazy Horse. Nous nous disons que les doctorantes auront plus de chance vu leur curriculum vitae. Nous ne savons pas trop ce qu'en pensent les responsables du département de la recherche scientifique, mais nous imaginons que ceux qui parmi eux auront l'occasion d'aller au Crazy Horse se réjouiront du spectacle. D'une manière ou d'une autre, ils auront contribué à sa réussite.

Omar et Salma, doctorants en sciences

P. S. : heureusement, tous les professeurs ne sont pas des prédateurs.

TEXTO

• Tout a commencé quand nos chemins se sont croisés
Tu as éclairé tout autour de moi
Tu es devenue ma source de joie
Tu es le plus beau cadeau que m'a offert la vie
Tu as rempli mon cœur de douceur
Tu m'as apporté la joie, l'amour
Ta présence fait fondre mon cœur
Vers toi mes désirs partent sans peur
Djihad, un jour sans toi
Est un jour fade sans amour, sans bonheur
Un jour sans toi
Est comme une fleur qui a perdu sa couleur et sa saveur.

Mouloud

• A ma chérie Lila ik.....
Lila écoute-moi bien bébé adoré : depuis que je t'ai connue, mon cœur ne bat que pour toi, ton amour coule dans mes veines. Tu es ma raison d'être et c'est toi qui me fais vivre chaque instant de ma vie, depuis le jour où nous nous sommes rencontrés, mon amour ne fait que grandir, je ne cesserais jamais de t'aimer. Mais il faut m'avouer tout ce qui va et tout ce qui ne va pas, je veux tout savoir et je serai toujours à tes côtés pour te soutenir ; sois juste forte.
Je t'aime... je t'aime à la folie a mimi... hemyaghkem comme j'aime le dire.

Nanis Yaya

• A mon Louli
La bonne personne, c'est celle qui t'aime dans tous tes états. Celui qui te supporte et continue à t'aimer même quand tu es de mauvaise humeur, quand tu es méchante. Celui qui n'est pas effrayé par tes larmes, par tes doutes. Celui qui te rappelle quand tu lui raccroches au nez. Celui qui t'attend même quand tu es loin. Celui qui croit en toi, et qui aime tout ce qui t'entoure. La bonne personne, c'est toi Louli ange de ma vie. Tu es ma joie, tu es ma peine, tu es ma chanson, ma couleur et dans la douceur de mes veines, le sang qui fait battre mon cœur.
Je t'aime mon époux.

Ta Lilou

• Joyeux anniversaire à toi Yacine Attia !
Longue et heureuse vie.
Gros bisous.

Famille Fahim

• A mon éponge adorée.
On s'est rencontrés pour la première fois dans des circonstances très douloureuses pour moi et à ce moment-là, je ne pouvais deviner que tu allais devenir la femme de ma vie.
Depuis ce temps, bien des choses se sont produites et notre merveilleuse relation est née et continue de s'épanouir encore et encore. Chaque jour qui passe, je m'attache un peu plus à toi et mon amour pour toi ne cesse de grandir. Tu es rentrée dans ma vie et tu y as tout chamboulé. Je sais qu'en ce moment, tes nerfs sont mis à rude épreuve, mais tiens bon, tu auras, inch'Allah, ton examen (tu sais que je suis devin !) Je serai toujours à tes côtés et mon soutien pour toi sera indéfectible et n'aura d'égal que mon amour pour toi.
Je n'ai qu'une seule envie en ce moment, c'est d'être près de toi pour te serrer très fort contre moi, te soutenir, te pousser vers l'avant et te montrer à quel point je tiens à toi. Sache que la distance qui nous sépare ne fait que renforcer notre relation car, parfois, ceux qui sont les plus loin en distance sont les plus proches dans nos cœurs.
Pour finir, je te souhaite bon courage pour ton examen et un très joyeux anniversaire qui le précède en souhaitant que ce soit l'unique anniversaire qu'on passera l'un loin de l'autre.
Ton homme qui t'aime.

Pour écrire à Texto : soirsat2@gmail.com précisez texto

Ces sachets, bouteilles et canettes qui poussent partout...

Balayons devant nos portes, avant de parler de la couche d'ozone dans la stratosphère. On est rentré de plain pied dans la saison estivale et comme chaque année un effort considérable est consenti par les APC et des fois l'aide de simples citoyens qui aiment instaurer la propreté sur nos plages. Malheureusement, certains estivants inconscients ou mal éduqués sur la question de l'environnement laissent derrière eux tous les sachets et les bouteilles vides qu'ils ont ramenés le matin pleins. Ils ne réfléchissent jamais au lendemain, chaque jour passé à la plage est dans leur tête le jour dernier, non seulement pour eux mais pour toute l'humanité. Ce comportement qu'on pourra qualifier de négatif est une apparition nouvelle comme bien d'autres fléaux auxquels on assiste ces dernières années. Il faut aussi souligner un facteur qui a peut-être joué un rôle aggravant dans la pollution de la nature en général et des plages en particulier.

Ce tourisme de masse qui a vu la déferlante de milliers d'estivants de tous bords ramène l'échelle de l'éducation et du comportement sur un espace réduit. Tous ces gens qui ignorent les principes de l'écologie doivent être interpellés quand ils sont pris en flagrant délit de violation de la nature, car si on aime la nature on ne doit pas se taire. Chacun de nous doit être le «José Bové» du coin et doit rappeler aux hommes et aux femmes qui transgressent le minimum de respect envers la nature, que la terre ne nous appartient pas, mais qu'on est des locataires et qu'on doit penser aux générations futures. L'homme appartient à la terre, donc tous les hommes, les générations passées, présentes et à venir. On doit expliquer aux jeunes qu'on doit prélever ce qu'il nous servira juste à vivre, mais pas à gaspiller pour s'enrichir et amasser des fortunes au prix d'une désolation laissée dernière nous. Certaines communautés primitives dans l'Amazonie, l'Afrique ou les régions reculées de la Malaisie, malgré leur soi-disant appellation de «sauvages» et de «non civilisés», nous donnent des leçons sur la relation harmonieuse qu'ils ont avec la nature. Vous et moi qui estimons que nous sommes civilisés, regardez les dégâts qu'on fait chaque jour sur nos routes, sur nos plages, dans nos cités et tout l'environnement que nous côtoyons. Ceci prouve que pour défendre la nature et avoir la conscience du tort qu'on fait aux êtres vivants, du règne animal et végétal qui nous entoure, il faut déjà avoir cette considération dans notre culture.

Beaucoup de nos repères culturels et percepts naturels que nos aïeux appliquaient sont perdus et remplacés par d'autres qui ont généralement un lien avec le gain facile de l'argent, beaucoup d'argent, sans se soucier des autres considérations liées à la nature. Cette chose est bien connue, que l'argent reste le produit le plus pollueur de la planète. Des usines chimiques déversaient directement dans des étangs d'eau, sans aucune filtration ni mesure de dépollution, ceci bien sûr dans des grands pays comme les Etats-Unis et d'autres pays européens qui ont les écologistes aux dents très incisives et ne reculent devant rien quand il s'agit de la nature. Que dire des pays pauvres comme l'Afrique où les pays européens déversent sans vergogne ni remords leurs produits dangereux en plein milieu des huttes et des habitations de fortune des ces populations ? Pour notre pays, on n'en est pas encore là, mais ce que nous avons fait avec nos propres mains n'a rien à envier à ce qu'ont fait les étrangers ailleurs.

Arpentez les routes de nos campagnes et vous verrez le vide en verre et métal tout le long des chaussées dans les fossés au bas des talus. Rendez-vous dans les plages à la fin de la journée vous verrez les immondices de tout genre, sachets, épluches de pastèques, bouteilles en plastique, en verre ou des canettes laissés sur le sable. Un vrai massacre et une incivilité de la part de familles dans l'apparence ne reflète pas ce comportement. Je sais que les plages sont sécurisées par la police et la gendarmerie, des milliers d'agents de ces deux corps sont versés dans la sécurisation des plages, en plus des agents de la Protection civile. Si on leur demandait aussi de booster le volet écologique par déjà la sensibilisation des estivants à leur arrivée et bien sûr les services de l'APC doivent doter les plages de poubelles pour inciter les estivants à déposer les déchets de la journée dans ces emplacements appropriés. L'écologie, le respect de la nature doit être l'affaire de chacun et de tout le monde, il ne faut pas attendre l'action des Chinois pour que nos plages soient maintenues propres. Enfin, beaucoup parlent du réchauffement de la terre, de la montée des océans, de la percée de la couche d'ozone et le risque des ultraviolets sur la santé des êtres humains, etc. c'est une bonne chose.

Déjà commençons par ce simple geste quotidien d'organiser la collecte de nos déchets qui affectent notre environnement immédiat, revoyons notre comportement et évitons de jeter ces canettes vides par les vitres de nos véhicules. Eduquer nos enfants et nos femmes pour ne pas déposer les ordures ménagères au bas de l'immeuble ou sur le palier, laissons nos plages propres telles qu'on les trouve à notre arrivée. En d'autres termes, balayons devant notre porte avant de s'inquiéter de la couche d'ozone qui se situe dans la stratosphère et qui n'est pas à l'entrée ou à la sortie de nos villes et villages, donc loin, très loin de notre portée.

Gouchene, Aokas - Béjaïa

À NOS LECTEURS

Un texte à faire passer dans «Vox Populi» ?

soirsat2@gmail.com ou maamarfarah20@yahoo.fr

Le coup de bill'art du *Soir*

Des pirates à l'Assemblée

Par Kader Bakou

Les gens ne nous croient pas quand on leur dit qu'il y a en France un parti des pirates. Mieux encore, le Parti pirate français participe aux législatives 2012.

Le Parti pirate (PP) est un parti politique français fondé le 21 juin 2006, à la veille du vote de la loi relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information.

Adhérent au Parti pirate international, ce parti s'inspire directement de son homologue suédois, le Piratpartiet, premier parti pirate au monde, créé le 1er janvier 2006. De manière générale, son programme se développe sur la base de la protection des droits et libertés fondamentales, aussi bien dans le domaine numérique que dans les autres domaines. Il préconise également une réforme du droit d'auteur tout en luttant contre les monopoles privés et le système des brevets qu'il veut carrément abolir afin de permettre aux pays pauvres de lutter efficacement contre certaines maladies et épidémies. Ses thèmes de campagne pour les élections législatives françaises de 2012 sont la légalisation du partage hors marché, la lutte contre le fichage abusif, l'indépendance de la justice, la transparence de la vie politique et l'ouverture des données publiques.

Il y a des partis pirates un peu partout en Europe et à travers le monde. Le Parti pirate d'Allemagne est fort de trente mille membres et a une quarantaine de députés régionaux dans quatre Länder.

Mais si on ne prend en compte que la liberté de piratage des œuvres artistiques, le «parti pirate» algérien est le plus fort dans le monde.

K. B.

bakoukader@yahoo

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

EXPOSITION COLLECTIVE DE PEINTURE ET DE PHOTOS «LES COULEURS DE MON PAYS»

Que de talents captivants qui méritent de la considération

Il n'y a pas meilleure initiative que celle prise du cœur par des êtres qui n'ont pour seul intérêt que celui d'exprimer leur amour pour leur pays et laisser libre cours à leur talent, souvent ignoré par les décideurs de la culture.

Photos D.R.

C'est le cas d'un trio d'artistes, peintre et photographe : Hamid Aouragh, Taleb Mahmoud et Sadek Rahim, qui ont voulu, à leur manière, fêter le cinquantenaire de l'indépendance nationale. Ils organisent depuis ce 5 juin au niveau du Centre des conventions d'Oran (CCO) et ce, jusqu'au 10 juillet prochain, une exposition collective de peinture et de photos intitulée «Les couleurs de mon pays», regroupant des artistes confirmés, ainsi que des jeunes peintres et photographes qui ont révélé un talent plus que prometteur.Avec ce thème «Les couleurs de mon pays», les participants à cette exposition collective ont laissé libre cours à leur imagination, leur inspiration et parfois à leur génie artistique pour représenter les trois couleurs du drapeau algérien.

A lui seul, ce dernier suscite de l'émotion, alors, vu par un artiste peintre ou photographe, cela a souvent donné des tableaux émouvants desquels on détache difficilement le regard. Plusieurs artistes photographes, peintres se sont toutefois nettement distingués de leurs camarades et sont, de l'avis de connaisseurs, de purs talents prometteurs qui peuvent aller loin, très loin dans leur discipline, si bien sûr, il y a l'aide, l'encouragement et la considération nécessaires. Une exposition qui vaut vraiment le déplacement, c'est un régal pour les yeux et pour le cœur puisqu'il s'agit de scènes représentant le drapeau algérien, le symbole de la patrie.

Puisqu'on parle de festivités du cinquantenaire de l'indépendance, il serait équitable que les organisateurs prennent la peine de venir voir ce dont sont capables les jeunes Algériens et leur donner l'occasion de prendre part à ces festivités auxquelles ils ont tout autant droit que les autres.

Amel Bentolba

PALAIS DE LA CULTURE D'ALGER

Salon de la photo insolite

Des poussins multicolores, un vieux couple d'Algérois sur une moto ou encore une «famille» de sangliers qui se dirige vers un salon de thé «familial» à Baïnem sont les quelques photographies parmi d'autres exposées à partir de mercredi au palais de la culture Moufdi-Zakaria dans le cadre du 2e Salon national de la photographie insolite. Soixante-dix photos prises par 45 participants (photographes professionnels, amateurs, de presse ou simplement passionnés de la photo) en provenance de 17 wilayas, montrant des scènes insolites prises sur le vif, sont exposées à la galerie Baya du palais jusqu'au 30 juin.

Les clichés, en couleur ou en noir et blanc et de formats différents, transportent le visiteur du salon dans un univers drôle, comique, parfois absurde, comme cette photo de produits laitiers exposés dans une vitrine d'un kiosque de fortune, de Zakaria Akni, un photographe de Guelma.

«C'est l'heure du thé pour cette famille de sangliers», une légende choisie par le jeune Hamid Douakh pour sa photo prise dans la forêt de Baïnem sur les hauteurs d'Alger et dans laquelle une famille de sangliers se dirige résolument vers un salon de thé «familial»...

«En dépit de leur âge, ce vieux couple profite pleinement de la vie». Ainsi légendée, la photo de Lyes Hebbache, photographe de presse, montre un vieux couple, l'homme, cheveux blancs, en survêtement, et derrière lui, son épouse, une dame âgée en djellaba noire et foulard blanc, tous deux sur une moto, visiblement concentrés sur leur destination. Fayçal Abdelaziz de Tamanrasset propose une photographie d'une scène de solidarité animalière proprement hilarante : trois chèvres dont une à quatre pattes offrant le dos comme appui aux deux autres pour qu'elles puissent atteindre les branches d'un arbre et se nourrir. Dans une allocution d'ouverture, le commissaire du salon, Omar Sefouane, a rappelé que cet évènement, qui en est à sa deuxième édition, était ouvert à tous les passionnés de la photo, professionnels ou amateurs, afin de leur permettre d'exposer leurs photos et les partager avec un public plus large. Selon lui, la sélection des participants était difficile, vu le nombre important de photographies insolites reçues par les organisateurs sur la Toile, à travers le Club algérien de la photographie.

Des ateliers de formation consacrés aux techniques de nettoyage des appareils photo, à la vidéo-cinéma, à la prise de photos (adultes et enfants) et à l'impression des photographies professionnelles sont prévus en marge de l'exposition, a, par ailleurs, indiqué Omar Sefouane, lui-même photographe de profession.

GUIDE DE BLIDA

Fille de l'Andalousie

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur Blida, sans jamais oser poser de questions, se trouve désormais dans un guide qui vient de sortir en arabe et en français aux éditions Al Bayazin.

S'ouvrant sur l'histoire du vénéré Sidi El-Kebir, la vieille ville au doux parfum d'orange se raconte à travers 326 pages. «Il était une fois, Sidi Ahmed, un homme pieux et bon qui s'arrêta en ces lieux, entre un bras d'oued nommé Taberkachent... L'endroit est un paradis, prolixe en grenadiers sauvages, installé dans une ravine qui a toujours eu le nom de Chaâbat Er-Romman (Ravin des grenades).» P24. Histoire, cafés maures, remparts, mosquées, icônes culturelles, figures sportives, traditions familiales, sites touristiques, projets de développement... Vous saurez tout sur la coquette Blida et ses petites sœurs : Boufarik, Bougara, Mouzaïa, El-Affroun, Bouinan, Larbaâ, Meftah, Oued El-Alleug, Ouled Yaïch.

La ville des Roses dispose d'exceptionnels atouts : une position géographique idéale à 50 km de la capitale, 40 km de l'aéroport et 35 du port. «Bâtie sur une légende fabuleuse faite d'eau cristalline et d'effluves de fleurs, la coquette Blida a bien grandi depuis le XVIe siècle où elle a été créée sous les piémonts du mont Chréa dans les reliefs de l'Atlas tellien.» P33.

Un avant-goût des merveilles de cette grande ville de la Mitidja à découvrir dans ce nouveau guide qui lui est consacré.

Sabrinal

Blida, la wilaya
éditions Al Bayazin,
2012, 326 page

Actucult

SALLE EL-MOUGGAR (ALGER-CENTRE)

• **Jusqu'au 16 juin :** Projection du film *Max Payne* de John Moore, à raison de 4 séances/jour à14h, 16h, 18h 20h, sauf les 14 et 16 juin à raison de 2 séances/jour à14h,16h.

MAISON DE LA CULTURE DE TAMANRASSET

• **Du 6 au 15 juin :** Exposition de peinture «Sur les traces des artistes tassiliens» de l'artiste Abderrahmane Aïdoud.

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA (KOUBA, ALGER)

Du 6 au 30 juin : 2e Salon national de la photographie insolite.

MÉDIATHÈQUE ABANE-RAMDANE (12, RUE ABANE-RAMDANE, ALGER)

• **Du 30 mai au 14 juin :** Exposition de peinture de l'artiste peintre Omar Reggane.

GALERIE D'ARTS COLIBRI (16, RUE MERCURY, TÉLEMLY, DU CÔTÉ DU BD MOHAMMED V, ALGER- CENTRE)

• **Jusqu'au 13 juin :** Exposition collective d'arts plastiques, avec Zoulikha Rediza, Meriem Aït El Hara, Amel Daoudi, Ouaiba Lalmi Merahi, Djazia Cherrih, Nedjai, Morad Foughali...

MUSÉE DE LA CALLIGRAPHIE, DE L'ENLUMINURE ET DE LA MINIATURE D'ALGER (CASBAH)

• **Du 10 au 26 juin :** Exposition de calligraphie japonaise par la calligraphe Koshun Masunaga (Japon).

FA CYCLISME

Accusation contre le président

Lors d'un point de presse animé, hier, les membres du bureau fédéral de la FAC, à savoir Chachou Sid Ali, vice-président et président du CRQD, M. Oukaci Yacine et Rehioui Samir Mahieddine, respectivement président de la commission du suivi des ligues Centre-Est et de l'arbitrage, sont montés au créneau pour dénoncer la gestion catastrophique du président actuel de la FAC, Rachid Fezouine.

Photo : DR

«Notre sortie médiatique s'inscrit dans le combat et la lutte contre le comportement et les agissement unilatéraux dont fait preuve Fezouine, notamment dans la gestion financière de la fédération», a déclaré d'emblée, M. Chachou, vice-président.

«Notre Fédération était confrontée à une crise très grave avec l'UCI il y a à peine deux ans, durant lesquels nous avons tout essayé, des avertissements et autres mises en garde et rappels à l'ordre en direction du président afin qu'il mette fin à ses pratiques irresponsables et contraires à la réglementation», dira M. Chachou.

Les déboires des membres fédéraux ne se sont pas limités au volet administratifs. «Nous avons demandé à M. Fezouine de nous présenter les procès-verbaux des réunions tenues depuis l'élection du bureau, notamment les conventions des sponsorings précisément conclues avec NSO, le bilan du Tour d'Algérie 2011, la situation financière de la FAC et les documents relatifs à la villa de Baba Hacène», diront les membres du bureau. Selon leurs dires, le bureau fédéral ignorait tout de ces documents officiels et très importants de la FAC, étant donné que le président n'a jamais fait participer le bureau aux décisions prises.

«Ce n'est qu'après lui avoir adressé, par écrit, une dernière mise en demeure qu'il a accepté de nous répondre lors de la réunion qui s'en est suivie. Il nous présente les brouillons des procès-verbaux de réunions, après lecture et plusieurs rectifications, Rachid Fezouine avait promis de porter les modifications.» Les membres du BF n'étaient pas au bout de leurs surprises en découvrant les procès-verbaux sur le site web de la FAC, comportant plusieurs anomalies. «Pour nous, c'est de la falsification», nous révéla le conférencier. Saisi par certains dirigeants, Fezouine a avancé le prétexte de la grosse charge de travail liée à la préparation de l'AG extraordinaire relative à l'amendement des statuts et règlement intérieur de la FAC.

A. A.

FAA/ DOPAGE

Megdoud suspendu

La Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a suspendu de toutes compétitions nationales et internationales, l'athlète Megdoud Rédha Arezki, à titre conservatoire.

La suspension est dictée par les règlements antidopage de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), ceci conséquemment à la notification par celle-ci de la découverte de substances dopantes, après analyses, dans l'organisme de l'athlète.

En effet, l'athlète Megdoud Rédha Arezki a fait l'objet d'un contrôle positif en compétition, le 16 mai 2012, au 16e Athletissima Namur (Grand prix de Wallonie Namur Capitale 2012) à Jambes (Belgique).

Le protocole de contrôle de l'athlète a été effectué à l'issue du concours du saut en longueur (groupe A) où il avait sauté 6,95m et s'était classé 7e. Les analyses ont été faites au niveau du laboratoire antidopage de Gand (Belgique), accrédité par l'Agence mondiale antidopage (AMA).

Les résultats de l'analyse indiquent la présence de Stanozolol et de Metanolone, des substances interdites, dans l'organisme de l'athlète.

Conformément à la réglementation en la matière, la FAA a informé de manière directe l'athlète concerné de la positivité de son contrôle et de ses droits pour la mise en œuvre d'une contre-expertise. L'athlète peut donc, dans un délai de cinq jours, demander à ses frais une contre-expertise qui sera effectuée sur le flacon B.

R. S.

JO-2012

Les nouveaux starting-blocks opposent Bolt et l'IAAF

«Trop courts», selon Usain Bolt, la superstar jamaïcaine du sprint, «améliorés» selon la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), les nouveaux starting-blocks utilisés depuis le début de l'année sur les pistes d'athlétisme font débat. Ces nouveaux blocks réalisés par la société suisse Omega et utilisés depuis le début de saison dans les meetings de la Ligue de diamant seront ceux en place pour les prochains Jeux olympiques de Londres (27 juillet-12 août). Mais leur départ dans la vie a pris une mauvaise tournure lorsque l'emblème de l'athlétisme mondial, le sprinteur Usain Bolt, les a récemment descendus en flammes.

Le Jamaïcain, qui mesure 1,96 m et chausse du 48, estime que ses pieds sont simplement trop grands pour les nouveaux blocks. «Les blocks ont changé depuis la saison dernière. Ce sont de nouveaux modèles. Personnellement, je pense qu'on devrait revenir aux anciens», a-t-il lâché jeudi soir après avoir pourtant claqué un chrono de 9.79 sur 100 m à Oslo. «Je ne suis pas très satisfait avec ces nouveaux blocks, ils sont un peu courts pour moi», a-t-il ajouté.

Boxe /JO 2012 (préparation)

La sélection en stage en Thaïlande

La sélection algérienne de boxe s'est envolée hier dimanche à destination de la Thaïlande où elle effectuera un stage de préparation du 11 au 23 juin, en prévision de sa participation aux Jeux olympiques de Londres (27 juillet-12 août 2012).

La sélection nationale conduite par le directeur technique national, Mourad Meziane, et l'entraîneur national, Azzedine Aggoune, est composée de huit boxeurs qualifiés aux Jeux olympiques. Il s'agit de Mohamed Flissi (49 kg), Samir Brahimi (-52 kg), Mohamed Amine Ouadahi (56 kg), Abdelkader Chadi (-60 kg), Ilyas Abadi (-69 kg), Abdelmalek Rahou (-75 kg), Abdelhafid Benchebla (81 kg) et Choaib Bouloudinet (91 kg).

Le choix de la Thaïlande pour se préparer est motivé par le niveau très appréciable des boxeurs asiatiques, notamment dans les petites catégories de poids, selon le DTN.

Le président de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Abdellah Bessalem, avait indiqué récemment lors d'une conférence de presse : «Nous avons opté pour une préparation individualisée. Chaque boxeur effectuera des stages dans les pays dominant sa catégorie de poids. Cette option permettra à nos pugilistes de se mesurer aux meilleurs de leurs catégories respectives à travers des stages en commun. Cela ne peut qu'être bénéfique pour eux.»

HANDBALL

FINALE DU CHAMPIONNAT NATIONAL, DIVISION 1 DAMES À HARCHA

Le GSP assure encore une fois

La salle Harcha-Hacène d'Alger a abrité, durant le week-end dernier, la troisième phase du championnat national de première division dames de handball.

Cette ultime étape s'est caractérisée par le déroulement des demi-finales et la finale de cet exercice qui s'est terminé, hier soir, par la victoire du Groupement sportif des pétroliers qui a battu Hawa de Saïda sur le score de 29 buts à 14.

Dans la matinée, le match de classement pour la troisième place a opposé le HBC Gdiyel et le FS Constantine et s'est soldé par la victoire étriquée des représentantes de la région ouest par 31 buts à 29. Cette finale, disons-le tout de suite, a ennuyé plus qu'elle n'en a enchanté les présents, regroupés dans les gradins inférieurs, en bois. Il faut dire que le niveau technique a été ennuyeux de bout en bout des 60 minutes de jeu. Il est vrai que le niveau technique des deux ensembles devant animer cette rencontre était inégal.

D'un côté, les Pétrolières, drivées par Kamel Ouchia, avaient une sacrée dose d'expérience car l'ensemble des éléments font partie de l'équipe nationale et de l'autre, les dames de Gdiyel n'avaient à présenter comme force de frappe que deux éléments internationaux. Cependant, un autre facteur a joué en défaveur des joueuses de Gdiyel : le match a débuté avec une heure de retard. Il est à rappeler que cette compétition handballistique s'est déroulée en parallèle avec une compétition internationale en handisport. Comme ce championnat arabe s'est achevé hier après-midi, la compétition suivie de la cérémonie protocolaire ont largement débordé sur le planning tracé.

Aussi, l'organisation pas vraiment maîtrisée a déconcentré les joueuses du GSP et du HHBS. Mais c'étaient les représentantes de la région ouest qui en ont subi les conséquences au cours du match.

D'ailleurs, les coaches des deux formations étaient irrités par cette situation. Pour revenir aux débats de la finale, les dames de Gdiyel ont tenu lors des premières minutes de jeu avant de se voir distancés progressivement et inexorablement par les Pétrolières.

Ces dernières, après avoir atteint la pause-citron avec 11 buts d'avance (15 à 4) sont allées construire un succès que leurs adversaires du jour ne purent contester ou annihiler.

Au coup de sifflet final, le Groupement a assuré son 21e titre avec 15 d'affilée. Par contre, les dames de Gdiyel vont devoir se remettre au travail et ne pas rougir de cette défaite, elles qui viennent de disputer leur troisième finale de championnat national après celles de 2005, 2007 et celle de ce samedi.

O. K.

ES SÉTIF

Gamondi sur les tablettes des dirigeants

L'entraîneur argentin Angel Gamondi est pressenti pour succéder au Suisse Alain Geiger à la barre technique de l'ES Sétif, club vainqueur du doublé en Algérie (championnat et coupe) la saison passée, a-t-on appris auprès de la direction sétifienne.

Photo : DR

Gamondi, qui avait déjà eu une expérience dans le championnat algérien de football en prenant en mains le CR Belouizdad (saison 2010-2011), a déjà eu un premier contact avec un représentant du club sétifien, selon la même source.

Les dirigeants de l'ESS ont souhaité prolonger le contrat de Geiger, mais ce dernier a préféré opter pour la formation saoudienne d'El-Ittifak, avec aquelle il a tout conclu, a rapporté la presse saoudienne.

Le départ du technicien suisse a obligé les responsables de l'ESS d'entamer la recherche d'un nouvel entraîneur, privilégiant la piste de l'entraîneur étranger, comme indiqué par le premier responsable de la SSPA/ESS, Abdelhakim Serrar.

Outre l'ESS, Gamondi est sollicité également par les dirigeants du CRB qui espèrent le convaincre de faire son «comeback» à la barre technique du club de la capitale, en remplacement de Djamel Menad qui n'a pas voulu rempiler à l'issue de l'exercice écoulé.

Messi et l'Argentine dominent la jeunesse brésilienne

L'Argentine, grâce à un Messi de gala, auteur d'un triplé, a dominé in extremis 4 à 3 un Brésil fortement rajeuni, qui prépare les Jeux olympiques, samedi à East Rutherford (New Jersey), au terme d'une rencontre placée sous le signe de l'attaque.

La cohorte de stars de l'Argentine, en tête des qualifications au Mondial-2014 dans la zone Amsud après la facile victoire contre l'Equateur (4-0), a d'abord été bousculée devant les 81 994 spectateurs du Metlife Stadium, le stade de football américain des Jets et des Giants, par les jeunes Brésiliens qui ont ouvert le score grâce à Romulo (23).

En patron, le triple Ballon d'or Lionel Messi a rapidement remis les «Albiceleste» dans le sens de la marche en inscrivant deux buts en trois minutes (31, 34), permettant aux siens d'atteindre la pause avec un petit avantage (2-1). Mais au retour des vestiaires, les hommes du sélectionneur Mano Menezes ne s'en laissaient pas compter et repassaient devant, grâce à Oscar (56) et Hulk (72), qui profitait d'une erreur du gardien argentin Romero. La joie brésilienne était de courte durée.

Piqués au vif, les Argentins égalisaient rapidement sur un corner d'Agüero, qui venait de remplacer Di Maria, repris victorieusement par le défenseur Federico Fernandez (75). Messi, bon capitaine, ne laissait à personne le soin de marquer le dernier but, celui de la victoire (84). Les exclusions de l'attaquant argentin Lavezzi, qui venait d'entrer en jeu à la place d'Higuain, et du défenseur brésilien Marcelo (90), gâchaient un peu la fête, mais n'empêchaient pas le Brésil de clôturer sa tournée de quatre matches amicaux sur une deuxième défaite (victoire 3-1 au Danemark le 26 mai, victoire 4-1 aux Etats-Unis le 31 mai et défaite 2-0 contre le Mexique le 3 juin).

Mano Menezes ne manquera pas d'en tirer des leçons pour l'aider à réduire sa liste de 22 à 18 joueurs, ceux qui tenteront de réparer une erreur historique et de remporter cet été la première médaille d'or de football du Brésil.

EURO 2012

Le racisme fait son apparition

Un joueur de la République tchèque a été victime de cris de singe de la part de supporteurs de la Russie. Les amateurs de football craignaient que l'Euro 2012 soit gâché par des manifestations de racisme. Malheureusement, les supporteurs russes ont donné raison aux sceptiques. En effet, le joueur de la République tchèque, Theodor Gebreselassie, a été victime de cris de singe lors de la défaite de son équipe face à la Russie (1-4). «Notre observateur a entendu des cris de singe adressés par quelques fans russes au joueur tchèque Theodor Gebreselassie», a précisé Rafal Pankowski, membre du réseau Fare (football contre le racisme en Europe).

De son côté, Mario Balotelli est également visé par les supporteurs néo-nazis de la Squadra Azzurra. En effet, ils reprochent au joueur de Manchester City d'avoir été adopté par des parents de confession juive. Un supporteur a même écrit sur son site internet : «Il devrait jouer pour Israël mais pas pour l'Italie.» Des propos qui font actuellement scandale en Italie. Cesare Prandelli est furieux et il a déjà tenu à prévenir les fans de la Nazionale. «S'il y a des cris racistes contre Balotelli, on quittera tous le banc pour entrer sur le terrain, on fera quelque chose pour lui», a expliqué le sélectionneur italien.

TRANSFERT

Bouguèche veut quitter le championnat saoudien

L'attaquant algérien Hadj Bouguèche, libre de tout engagement après la résiliation de son contrat par Ennasr Essaoudi, s'est dit hier dimanche «pas chaud» pour poursuivre sa carrière dans le championnat saoudien, où il est convoité par plusieurs clubs.

«Pour le moment, je ne pense pas trop à ma prochaine destination, mais je ne suis pas vraiment intéressé par une nouvelle expérience en Arabie saoudite. Je compte évoluer dans un autre pays du Golfe», a déclaré, à l'APS, l'ancien buteur du MC Alger.

Selon le journal saoudien *El Watan,* pas moins de huit clubs arabes dont trois saoudiens (El Ettifaq, Al Wihda et Al Raed) souhaiteraient s'attacher les services du natif d'Arzew (ouest d'Algérie), auteur de 12 buts cette saison, toutes compétitions confondues. Outre les trois équipes saoudiennes, Hadj Bouguèche intéresse également Al Qadissia (Koweït), Al Arabie et Al Ahly (Qatar), Ittihad Kalba (Emirats arabes unis).

En Algérie, Bouguèche est également convoité par l'USM Alger, mais il privilégie plutôt la piste étrangère. «Je ne pense pas revenir jouer en Algérie, du moins pas la saison prochaine», a-t-il précisé. Bouguèche (29 ans) a quitté pour la première fois le championnat algérien lors de l'été 2010 en s'engageant avec le club El Emirati (Emirats arabes unis), avec lequel il a réussi l'accession en première division.

La saison suivante, il a rejoint le championnat saoudien, en optant pour Al-Qadissia avec lequel il a joué six mois, avant d'être transféré à Ennasr Essaoudi au cours du précédent mercato d'hiver.

PARME

Belfodil sur les tablettes

Parme étudie le profil de l'attaquant franco-algérien de l'Olympique Lyonnais, Ishak Belfodil, en contact avancé avec Bologne.

En contact avancé avec Bologne, Ishak Belfodil (20 ans), l'attaquant franco-algérien de l'Olympique Lyonnais ne laisse pas insensible Parme. Un club anglais, dont l'identité n'a pas filtré, est aussi sur le coup.

ROLAND GARROS

Maria dans tous ses états

Après quatre ans et demi d'attente, Maria Sharapova triomphe de nouveau en Grand Chelem. La Russe considère sa victoire à Roland-Garros comme le moment le plus fort d'une carrière déjà exceptionnelle. Elle l'apprécie aussi plus que tout autre, après sa blessure à l'épaule droite.

Maria Sharapova a beaucoup patienté. Beaucoup galéré. Beaucoup travaillé. La conjonction de ces trois éléments fait qu'aujourd'hui, elle savoure d'une façon toute particulière le bonheur qui est le sien. Et elle ose le dire, cette victoire à Roland-Garros, c'est le «plus grand moment» de sa carrière. «C'est surréaliste, confie la Russe. Jamais je n'aurais pensé que j'aurais ça ! J'ai pensé que remporter Wimbledon à l'âge de 17 ans était le plus grand trésor de ma carrière. Mais quand je suis tombée à genoux aujourd'hui, je me suis rendue compte que c'était encore plus spécial.»

A 17 ans, l'insouciance aidant, Maria Sharapova se sentait invincible en 2004, pour toujours. Depuis, elle a payé pour savoir que tout n'était pas toujours rose dans une carrière comme dans une vie. Depuis sa victoire à l'Open d'Australie en 2008, elle n'avait plus connu ce goût incomparable d'une victoire en Grand Chelem. Quatre années et demie d'attente. De souffrances aussi, parfois. Après un net déclin de près de deux saisons dû à sa blessure sérieuse à l'épaule droite, elle a pris le temps de se reconstruire comme joueuse. La championne, elle, n'avait jamais disparu.

Photo : DR

«Je me suis toujours relevée»

Mais elle est passée par quelques défaites douloureuses, en finale de Wimbledon l'an dernier, ou en Australie au mois de janvier, toujours en finale. Son triomphe parisien a donc valeur de récompense autant que de libération. Voilà sans doute pourquoi elle parle du moment le plus «unique» de sa carrière. «J'ai prouvé que même si j'ai pris beaucoup de coups dans ma carrière, je me suis toujours relevée, souligne-t-elle. Je n'ai jamais essayé de me trouver des excuses. Ni pour moi, ni devant les autres. Je me suis toujours fiée à mon propre talent, je me suis toujours fiée à l'aide de mon équipe. Et au bout du compte, c'est ce qui m'a permis de me relever, j'ai beaucoup de foi et beaucoup de fierté dans ce que je fais.» Le retour de Maria Sharapova au sommet, c'est celui d'une championne née, dont la passion pour son métier ne s'est jamais démentie, même dans ses moments les plus sombres. «J'adore mon travail, je l'ai toujours dit, j'adore jouer au tennis, rappelle-t-elle. J'ai eu des bas dans ma carrière, j'aurais très bien pu dire : "Ça va ! Je suis célèbre, j'ai de l'argent, j'ai gagné des tournois du Grand Chelem, j'arrête." Mais quand vous aimez quelque chose, vous vous levez le matin, et même si ça gèle dehors, si vous savez que vous allez vivre une journée difficile où rien ne va fonctionner, même si ce jour-là vous n'avez pas vraiment la foi, que vous vous sentez si petite, mais il suffit de ne pas écouter ces petites voix, et on peut faire de très grandes choses.» Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle vient de faire quelque chose de grand durant cette quinzaine à Paris.

TENNIS / TOURNOI DES DIPLOMATES

Georges Emmanuel et Wang Xuhui remportent l'édition 2012

Le Français Georges Emmanuel et la Chinoise Wang Xuhui ont remporté samedi à Sidi Fredj (Alger) l'édition 2012 du traditionnel tournoi des «Diplomates» de tennis.

Le Français a battu en finale du simple messieurs le Belge François Hirsch 2 sets à 0 (4/1, 4/0), alors que Xuhui a pris le meilleur en finale du simple dames sur Dadou Azzi Salama (Autriche) sur le même score (4/0, 4/2).

Le diplomate français, qui a avoué qu'il n'est pas un «compétiteur de tennis», a dit que cette victoire lui fait plaisir.

«Ça été une occasion pour nous de jouer au tennis, de profiter de ce beau temps et de rencontrer des amis qu'on croise habituellement lors d'évènements officiels», a déclaré à l'APS, Emmanuel Georges.

De son côté, la Chinoise Wang Xuhui a exprimé sa «grande joie» après avoir gagné ce tournoi. «Sincèrement, cette compétition m'a beaucoup plu.

En dehors de l'aspect sportif, ce tournoi nous a permis de se rencontrer loin du milieu professionnel et faire des échanges entre personnes qui exercent le même boulot», a-t-elle déclaré.

En double messieurs, le titre est revenu à la paire franco-suisse (Emmanuel George Stucker Angelo), après sa victoire par abandon devant la paire sino-norvégienne (Zhang Yang, Oyen Arid).

L'ambassadeur de la Norvège, M. Oyen Aride, victime d'un malaise, a été évacué par les services de la Protection civile à l'hôpital militaire d'Aïn Naâdja (Alger), selon le directeur du tournoi, Mohamed Bouabdellah.

En simple dames, la paire algéro-autrichienne composée d'Assia Djazaïri et Doudou Azzi Salama a battu la paire sino-indienne constituée de Wang Xihui et Rathib Nengshi 2 sets à 0 (4/2, 4/1).

Organisé par le ministère des Affaires étrangères, en collaboration avec plusieurs entreprises économiques nationales et étrangères, ce rendez-vous sportif de deux jours, a offert une opportunité aux diplomates de différents pays, «de se défouler et sortir, un tant soit peu, de leur routine professionnelle», ont unanimement estimé les participants à ce tournoi.

Environ 40 diplomates accrédités à Alger dont 5 de la gent féminine issus notamment de Pologne, France, Espagne, Italie, Hongrie, Belgique, Chine, Inde, USA et Suisse ont participé à l'édition 2012.

Une cérémonie de remise de trophées et médailles aux vainqueurs a été organisée à l'issue des finales, en présence du ministre du Tourisme, M. Smaïl Mimoun, et les secrétaires généraux du MAE et du MJS dans une ambiance conviviale.

PUBLICITÉ

Le Soir d'Algérie - Espace «Corruption» - E.mail : soir_corruption@hotmail.com

UN NOUVEAU RAPPORT ÉPINGLE LES INSUFFISANCES DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EN EUROPE

Les pays principaux clients et fournisseurs de l'Algérie en bas du classement

La lutte contre la corruption en Europe manque d'efficacité. L'association Transparency International (TI) a publié, mercredi 6 juin à Bruxelles, un rapport guère optimiste (PDF) : aucun Etat européen ne présente un bilan totalement favorable dans la lutte anticorruption, et trois quarts des citoyens de l'Union considèrent que la corruption est un problème en expansion au sein de celle-ci.

Le rapport de l'organisation établit également des liens entre la corruption et la crise financière actuelle. Les pratiques dénoncées sont souvent légales, mais contraires à l'éthique, explique TI. Elles résultent souvent de réglementations opaques concernant les activités de lobbying, de trafics d'influence et de pantouflage. Les pays principaux clients et fournisseurs de l'Algérie sont en bas de classement

Photo : D. R.

Le rapport «Argent, pouvoir et politique : les risques de corruption en Europe» rassemble les résultats des évaluations des systèmes nationaux d'intégrité de 25 pays européens, menées en 2011 : Allemagne, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse. Ce rapport fait partie d'une initiative anti-corruption paneuropéenne soutenue par la direction des affaires intérieures de la Commission européenne. Ce rapport inédit compare l'efficacité des mécanismes anti-corruption de 25 pays européens.

Il révèle par exemple que la France est le seul pays avec la Slovénie où les déclarations de patrimoine et les déclarations d'intérêts des parlementaires ne sont pas rendues publiques. Selon ce rapport, 75% des Parlements européens ont des mécanismes d'intégrité insuffisants ou mal appliqués. Si aucun des 25 pays évalués ne dispose d'un système de lutte contre la corruption totalement efficace, certains se distinguent néanmoins par des garanties plus solides : les pays scandinaves d'abord, suivis par l'Allemagne, la Finlande, la Suisse et le Royaume-Uni. Sans surprise, la Bulgarie et la Roumanie sont considérés comme les pays dont les institutions sont les moins efficaces dans leur action contre la corruption.

Parlement, exécutif, justice : les maillons faibles du système d'intégrité français

La France — 1er client et 1er fournisseur de l'Algérie — ne fait pas partie des deux groupes d'Etats européens les plus performants. Son système national d'intégrité est situé sur le même plan que celui des Pays-Bas et de la Belgique. Bien que relativement solide, il se caractérise par certaines faiblesses. Le Parlement, l'exécutif et la justice sont en France les maillons faibles de la lutte contre la corruption. La France se distingue en cela des autres pays européens.

Le manque de transparence et d'intégrité dans la vie politique, de même que la défiance des citoyens à l'égard de leurs institutions apparaissent de plus en plus. Selon l'eurobaromètre de la Commission européenne, publié en février 2012, 74% des Européens estiment que la corruption est un problème croissant dans leur pays.

Ce sentiment est confirmé par le rapport publié : 75% des Parlements européens ont des mécanismes d'intégrité insuffisants ou mal appliqués. Les liens trop étroits entre le secteur privé et la classe politique sont notamment pointés du doigt, même dans les pays considérés comme les plus vertueux. Ainsi, la moitié des pays évalués ne prévoient aucun plafonnement des dons versés aux partis politiques. La Suisse et la Suède n'ont même aucune réglementation en la matière. Le lobbying opaque, le pantouflage, les trafics d'influence et les conflits d'intérêts ont provoqué divers scandales ces dernières années : scandale des notes de frais à la Chambre des Lords britannique, fraude sur les retraites de parlementaires en Norvège, mise au jour de conflits d'intérêts au sein de la classe politique finlandaise, etc.

Principales faiblesses

La réglementation du financement des partis politiques est insuffisante en Europe : le financement des partis politiques est un domaine présentant un risque de corruption élevé ; même les pays communément considérés comme étant peu corrompus n'ont pas su se protéger contre ce risque.

La Suède et la Suisse, par exemple, n'ont pas de disposition contraignante concernant le financement des partis ; de nombreux pays présentent des lacunes législatives et des mécanismes d'application insuffisants. Les activités de lobbying demeurent opaques : dans la plupart des pays européens, l'influence des lobbyistes, dans un environnement marqué par le secret, est préoccupante. Des règles de lobbying opaques ont pour conséquence des prises de décisions biaisées qui profitent à une minorité au détriment de tous les autres. Seuls 6 des 25 pays examinés (la France, l'Allemagne, la Lituanie, la Pologne, la Slovénie et le Royaume-Uni) ont régulé, d'une façon ou d'une autre, les activités de lobbying. Dans de nombreux cas, l'utilisation de registres des groupes d'intérêts fait sévèrement défaut. Les Parlements ne satisfont pas aux standards éthiques : dans plusieurs pays européens, de nombreux dispositifs cruciaux visant à garantir l'intégrité des parlementaires n'ont pas été adoptés. Ces dispositifs peuvent prendre la forme de codes de conduites obligatoires pour les parlementaires, d'une réglementation claire des conflits d'intérêts ou de règles concernant les déclarations d'intérêts, du patrimoine et des revenus. Lorsque ces dispositifs existent, leur mise en œuvre n'est souvent pas effective. Dans 11 des 25 pays examinés, les règles en place ne couvrent pas toutes les facettes des intérêts des parlementaires et/ou ne prévoient qu'une déclaration partielle, comme en Allemagne, en Belgique, au Danemark, en France, en Grèce, en Hongrie, en Italie, aux Pays-Bas, en République tchèque, en Slovénie et en Suisse. Dans la pratique, l'accès à l'information est limité : une législation garantissant l'accès à l'information existe dans tous les pays examinés à l'exception de l'Espagne, où un projet de loi était en cours de discussion au Parlement lors de la rédaction de ce rapport. Dans 20 de ces 25 pays, la mise en œuvre laisse toutefois à désirer. D'importants risques de corruption existent dans la passation de marchés publics : les directives européennes en matière de passation de marchés ont été transposées en droit interne. Cependant, dans beaucoup de pays européens, ce n'est un secret pour personne que ces règles sont systématiquement et impunément contournées. Les problèmes liés à la passation de marché sont particulièrement graves en Bulgarie, en Italie, en République tchèque, en Roumanie et en Slovaquie. La protection des lanceurs d'alerte et des dénonciateurs de la corruption fait cruellement défaut : la grande majorité des membres de l'UE n'ont pas su adopter des lois de protection des lanceurs d'alerte ni dans le secteur public ni dans le secteur privé. Sur les 25 pays, seuls 6 possèdent des lois spécifiques pour la protection des lanceurs d'alerte — la Hongrie, la Norvège, les Pays-Bas, la Roumanie, le Royaume-Uni et la Suisse. Ce qui n'est pas le cas pour 4 pays, principaux clients et fournisseurs de l'Algérie : la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne. Dans la pratique, les lanceurs d'alerte ne disposent pas d'une protection suffisante contre les représailles dans tous les pays examinés à l'exception de la Norvège et du Royaume-Uni.

Le concept de système national d'intégrité

La méthode d'évaluation du système national d'intégrité fournit un cadre pour analyser la solidité et l'efficacité des institutions d'un pays en matière de prévention et de lutte contre la corruption. Un système national d'intégrité fonctionnant bien fournit des garde-fous efficaces contre la corruption dans le cadre plus large de la lutte contre les abus de pouvoir, les malversations et les détournements de fonds. Des institutions ne disposant pas de réglementations appropriées et ne rendant pas suffisamment de comptes peuvent favoriser le développement de la corruption, avec des répercussions néfastes sur la croissance équitable, le développement durable et la cohésion sociale. Renforcer les systèmes nationaux d'intégrité favorise une meilleure gouvernance et contribue en fin de compte à une société plus juste. Le rapport définit également les institutions les plus efficaces et celles qui sont les moins performantes en Europe. Les partis politiques, les administrations publiques et le secteur privé font figure de mauvais élèves en matière de promotion de l'intégrité, ainsi que, par extension, les Parlements, qui échouent souvent à proposer et à mettre en application des garde-fous contre la corruption, tels que des codes de conduites pour les parlementaires, une déclaration obligatoire des intérêts, du patrimoine et des revenus, ou encore des restrictions sur les emplois d'après-mandat. Ces évaluations montrent également que le secteur privé ne joue pas un rôle significatif pour prévenir et combattre la corruption. Parmi tous les pays européens étudiés, deux seulement disposent d'un secteur privé qui travaille de manière suffisante avec les gouvernements et la société civile sur les questions de lutte contre la corruption (la Norvège et la Suède).

Djilali Hadjadj

Pour rompre les liens trop étroits entre le secteur privé et la classe politique, le rapport formule plusieurs recommandations

Dix-neuf pays européens doivent réglementer le lobbying. 12 doivent plafonner les dons politiques et 13 doivent supprimer les dons anonymes. 10 doivent supprimer les réserves relatives à la publication par les parlementaires de leurs déclarations d'intérêts et de patrimoine et 2 pays doivent les rendre publiques. 19 pays doivent adopter des codes de conduites pour les parlementaires.

14 doivent renforcer ou introduire des limites au pantouflage (*) dans le secteur privé des parlementaires. Les gouvernements en Europe doivent adopter des réglementations contraignantes en matière de financement des partis politiques, notamment en mettant en application des règles claires concernant la déclaration des contributions et en remédiant aux lacunes qui entravent leur efficacité. Introduire pour les groupes d'intérêts des registres obligatoires, qui s'appuieraient sur une définition large du lobbyiste, les réglementations sur le lobbying s'appliquant des cabinets de conseil en affaires publiques aux lobbyistes d'entreprise en passant par les cabinets d'avocats, les ONG et les think-tanks. S'assurer que les lois sur l'accès à l'information sont conformes aux principes fondamentaux de l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme ; éliminer les obstacles pratiques à l'accès à l'information ; adopter une approche volontariste visant à rendre l'information «publique par défaut» dans un format électronique facilement accessible ; adopter ou amender la législation sur la protection des lanceurs d'alerte pour assurer une protection adéquate aux employés des secteurs public et privé, notamment aux consultants, travailleurs intérimaires et stagiaires, et garantir une véritable mise en œuvre de cette protection, comprenant la sensibilisation des organisations du secteur public, des entreprises et du public. L'Union européenne doit montrer l'exemple en adoptant des règles efficaces pour encourager le plus haut niveau d'intégrité au sein de ses propres institutions. Selon les auteurs du rapport, la transparence et la bonne gouvernance à tous les niveaux de la décision publique sont en effet des conditions essentielles pour la résolution de la crise économique en Europe.

D. H.

(*) Pantouflage : Le terme désigne de manière familière le fait pour un haut fonctionnaire de l'Etat d'aller travailler dans une entreprise privée, notamment quand il ne se fait pas dans la plus grande transparence ; ce qui pose des problèmes éthiques et déontologiques liés au mélanges des sphères privées et publiques et des sphères de l'intérêt général et des intérêts particuliers ou de grandes entreprises. Il est source de situation de conflits d'intérêts.

Le Soir d'Algérie
magfemme03@yahoo.fr
Lundi 11 juin 2012 - PAGE 17

Le magazine de la femme

Page animée par Hayet Ben

Trucs et astuces

Décoration

● Un biscuit à décorer devra être fait la veille et décoré le lendemain.
Un biscuit se décore renversé, sur le fond qui est plus lisse que le dessus.

Fraises

● Pour empêcher les fraises de prendre un goût d'eau, lavez-les avant de les équeuter en les plaçant simplement dans une passoire et en les plongeant plusieurs fois dans une bassine d'eau.

Œufs

● Pour séparer facilement le blanc du jaune d'œuf, cassez votre œuf au-dessus d'un petit entonnoir. Le jaune restera dans l'entonnoir et le blanc s'écoulera dans un récipient placé en dessous.

Sel

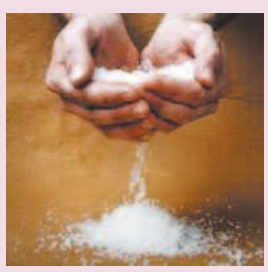

● Pour protéger le sel de l'humidité, ajoutez quelques grains de riz dans votre salière.

NUTRITION

Connaissez-vous les équivalences ?

Pour manger équilibré, il faut savoir jouer des équivalences ! Combien de yaourts faut-il avaler pour avoir autant de protéines que dans un steak ? Une baguette contient-elle autant de calories que deux pommes de terre ?

PHOTOS : DR

Question n°1 : Il y a autant de calories dans un tiers de baguette (75 g) que dans 200 g de pommes de terre.
Vrai. Un tiers de baguette (75 g) ou 200 g de pommes de terre contiennent tous deux environ 40 g de glucides, soit 200 Kcal.

Question n°2 : Il y a autant de protéines dans 100 g de viande que dans 4 œufs.
Faux. Il y a environ 20 g de protéines dans 100 g de viande ou dans 2 œufs.

Question n°3 : D'un point de vue énergétique, 4 à 5 biscottes (50 g) équivalent à 150 g de pâtes cuites.
Vrai. 4 à 5 biscottes (50 g) équivalent à 150 g à 170 g de pâtes cuites contiennent tous deux environ 40 g de glucides, soit 200 Kcal.

Question n°4 : Il y a autant de protéines dans 100 g de poisson que dans quatre yaourts.
Vrai. Il y a environ 20 g de protéines dans 100 g de poisson, de viande ou dans quatre yaourts.

Question n°5 : Il y a autant de matières grasses dans 2 cuillérées à soupe d'huile que dans 25 g de margarine.
Vrai. Il y a environ 20 g de lipides dans 2 cuillérées à soupe d'huile ou 25 g de margarine.

Question n°6 : Il y a autant de calcium dans 45 g de roquefort que dans un bol de lait (250 ml).
Vrai. Chacun contient environ 300 mg de calcium.

Question n°7 : Il y a autant de vitamine C dans 200 g de fraises que dans 100 g de poivrons.
Vrai. Chacun contient environ 130 mg de vitamine C.

Risotto de poulet

500 g de blanc de poulet, 3 gousses d'ail, 1 pincée de safran, 15 cl de crème fraîche, 250 g de petits pois écossés, 1 c. à soupe d'oignon haché, 50 cl de bouillon de volaille, 90 g de beurre, 40 g de parmesan, sel, poivre

Faites cuire les petits pois dans une casserole d'eau salée pendant 15 minutes. Coupez le poulet en languettes. Dans une poêle, sur feu vif, faites saisir le poulet pendant 3 minutes dans le beurre puis ajoutez l'ail écrasé et laissez cuire 2 minutes. Incorporez 5 cl de bouillon de volaille, la crème fraîche et le safran et laissez mijoter 5 minutes. Egouttez les petits pois et versez-les dans la poêle. Préparez le risotto. Dans une casserole, faites fondre les oignons dans du beurre, ajoutez le riz et faites dorer pendant 1 minute. Mouillez avec 15 cl de bouillon puis le reste. Dès que le riz est cuit, versez le reste de beurre et le parmesan. Servez le riz avec le poulet.

Conseil :
Cette recette peut se faire aussi avec des escalopes de dinde.

Clafoutis aux abricots

500 g de petits abricots, 2 c. à c. de beurre, 1 c. à s. de miel, 1 c. à s. de farine, 1 c. à s. de maïzena, 2 œufs, 3 c. à s. de sucre, 2 dl de lait écrémé, 1 sachet de sucre vanillé

Laver et dénoyauter les abricots, les couper en deux.
Faire chauffer le beurre dans une poêle et y faire revenir les abricots 5 minutes, ajouter le miel, bien mélanger, laisser cuire sur feu doux pendant 1 minute.
Battre les œufs dans un saladier, ajouter le sucre, la farine tamisée et la maïzena et le lait en remuant sans cesse. Beurrer des petits ramequins, les saupoudrer de sucre vanillé, y répartir les abricots et recouvrir de la préparation aux œufs.
Faire cuire dans un four préchauffé à 200°C pendant 20 minutes.

Soleil et yeux, surtout pas de lunettes gadgets !

Le choix des verres filtrants est essentiel. Il n'y a rien de pire pour les yeux que d'être faussement protégés. C'est précisément le cas des lunettes gadgets : les verres sont teintés, donc la pupille se dilate, mais comme ils ne filtrent pas suffisamment, voire pas du tout, les UV atteignent de plein fouet la rétine.
Attention, de telles lunettes sont souvent proposées aux enfants. Ce ne sont que des jouets !
Une bonne paire de lunettes solaires ne vient pas de sa teinte mais de sa fonction de filtration. Il existe 5 indices de filtration (0 à 4) et les verres doivent porter la mention "CE" ou "NF". Certains permettent de filtrer jusqu'à 100% des UV. A noter également qu'il existe maintenant des traitements permettant de filtrer les UVA et les UVB.
Il est conseillé d'éviter les verres de petite taille et de choisir des montures enveloppantes qui protègent bien sur les côtés. Attention aux verres photochromiques qui apportent un grand confort mais qui sont peu adaptés aux conditions extrêmes comme celles que l'on retrouve à la mer ou en montagne.
Et les lentilles ? Elles protègent efficacement des UV et de l'éblouissement mais ne protègent que la partie centrale. Le blanc de l'oeil reste donc exposé alors que lui aussi présente un risque de brûlure. L'autre façon de se protéger est de porter un chapeau à larges bords ou une casquette.

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

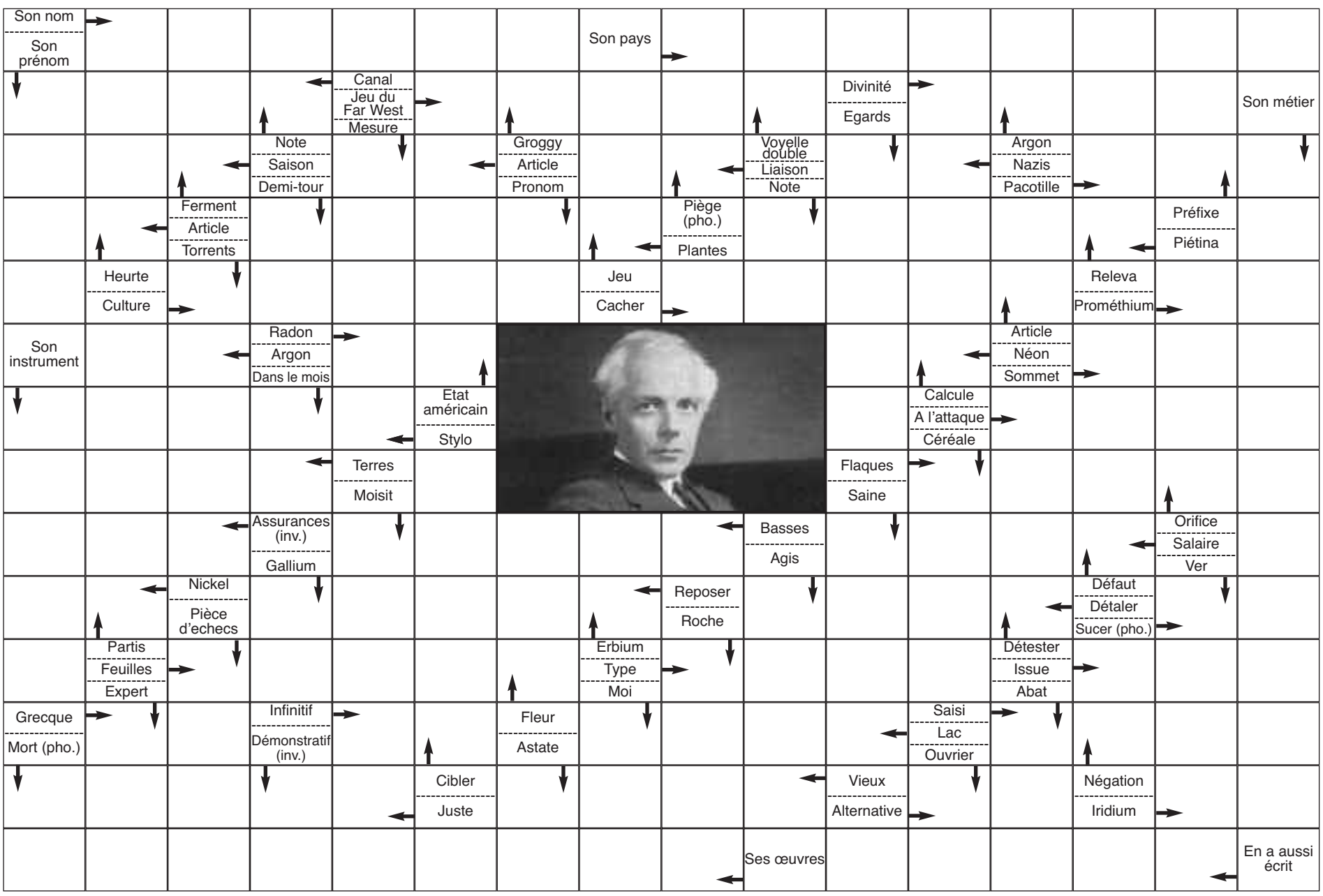

ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de 7 œuvres de Jean-Paul Sartre.
Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois.
Définition du mot restant =
«Ecrivain français»

S	A	N	S	S	E	P	U	L	H	E	S
T	E	G	A	L	E	R	U	T	U	L	U
R	D	H	E	R	L	A	N	T	I	E	R
O	E	T							S	E	S
M	R	N							C	S	I
U	A	O							L	U	S
E	I	M							O	A	L
I	S	S	E	L	A	S	S	N	S	N	E
D	O	N	L	E	S	M	A	I	L	A	D
N	O	B	E	L	T	E	E	L	B	A	I

1- HUIS CLOS
2- LA NAUSÉE
3- LE SURSIS
4- LE DIABLE ET LE BON DIEU
5- MORT SANS SEPULTURE
6- L'AGE DE RAISON
7- LES MAINS SALES

MOT RESTANT = MONTHERLANT

LETTRES DE : CHELSEA

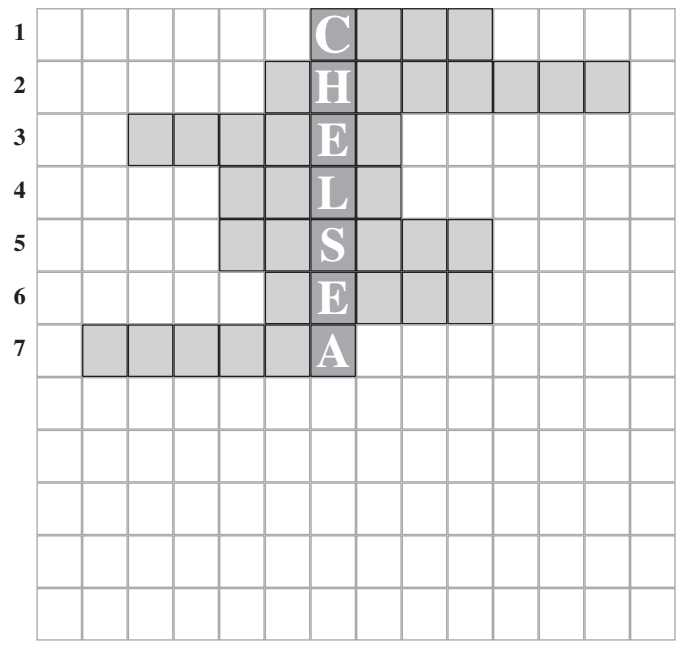

1- GARDIEN DE BUT
2- FANS
3- BUTEUR ESPAGNOL
4- MILIEU DE TERRAIN
5- MILIEU GHANÉEN
6- MILIEU DE TERRAIN
7- BUTEUR IVOIRIEN

SOLUTIONS...SOLUTIONS...SOLUTIONS...

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

VELEZSARSFIELD-M
IRAN-AVOUER-AINI
NOS-AMAS-R-ONG-N
DS-FP-NET-BU-EMU
I-PALACE-VI-PRET
CASCADE-VIPERE-I
TRAITE-RARETE-PE
ER-LI-DERIDE-COU
PERE-DETALE-BARS
OTA-FELINS-PORTE
PA-BIBANS-RER-EM
U-PREUVE-VERDURE
LIBERTE-DALLAS-N
AN-VES-JOLIES-VT
IDEES-PAUSES-CE-
RIES-PERCER-GOND
EES-LARGES-SALIE
-N-BA-DOS-TA-EST
S-TRIBUN-LIBEREE
PARADIS-TIERCE-R
OVIDES-RHODES-DM
NO-ES-RE-NES-MAI
TIGE-DEVINS-SOIN
ARE-DECELE-GERMA
NS-M-VILE-VERT-T
E-PURETE-CERF-AI
EMIETTE-DATE-ISO
SENTEURS-PORTION

MOTS FLÉCHÉS

-BUSH-TEXAS-USA-
GATE-LEG-ANTRE-P
ETE-FETER-OR-VER
OS-FUSEE-ABUSE-E
R-CIMES-EL-II-PS
GEREES----LE-NUI
ECART-----I-GARD
WONS-E-----RAI-E
ALS-CLAIR-NERF-N
LE-ER-NE-TIGE-TT
K-ETATS-VRAI-BE-
ESSAIS-LIAS-CORS
RIS-E-PERI-CALME
-CONSERVATEUR-ET

LETTRES LIVERPOOL

ANFIELDROAD---
MASCERANO-----
----MELVILLE--
------GERARD--
--BABEL-------
----REINA-----
---REDS-------
---RUSH-------

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

Par Tayeb Bouamar

Club chilien / Désert
Inscrivit / Légumes / Corsaire
Ouvrier / Arbre
Convient / Glace anglaise / Obéissant
Dans la route / Rasoir / Crie
Cube / Article / Doigts
Consonne double / Récipient
Institut / Dans l'œil / Mit à terre
Ex-assemblée / Gère / Prométhium
Auteur américain / Substance
Fête / Poisson
Femme / Bourgeons / Calcium
Alliance / Redouble
Photo / Gorge / File
Urgences / Astate / Squelette
Seau / Cobalt
Robuste / Déçu / Fou
Chrome / Contre-partie / Ingurgité
Etablisse-ment / Bavarde
Dinar / Issus / Outil (inv.)
Reptile / Ventres
Jaillit / Cordes
Outils / Figer
Forme de pouvoir / Artère (dés.)
Admis / Césium
Barre en or / Champ
Radium / Entrée de Rome
Décodé (inv.) / Soldats
Filets / Feuille de route
Calot / Classée / Prestiges
Oiseau / Priorité
Europe / Démonstratif
Détentes / Détournée
Dinar / Dessin animé
Jeu / Venelle
Hôtel de ville
Intrus / Déceptions
Huilés
Fin de soirée / Dans l'arène
Morceaux / Report
Mendélévium / Possessif
Caisses / Rideaux
Goût / Diplomatie
Limonade / Humanitaire
Aperçu / Issue
Terre / Conjonction
Société (inv.) / Photos
Pointes / Infractions
Appris / Rigolé
Sélénium / Captifs
Colorée / Accessoire / Dirigées
Défaillantes / Persistera
Pays / Griffes
Bloqué / Article
Pronom / Cumulus
Préposition / Erbium
Roche / Meutes
Roche / Diplôme
Radium / Ville de Colombie
Bénéficia / Clôturait
Césium / Visée
Pour l'Allemagne / Couche
Maquis / Aérodrome
Affectera / Mois
Terres / Cachés
Stock / Dérober
Situé / Attacher
Légumes / Outil / Shoot
Sucer (pho.) / Vélo
Gouttes / Boisson
Livre / Ligota
Six à Rome / Astate
Calcium / Radium
Hameau / Note
Basse / Consonne double
Nazis
Louperai / Exprimer
Plante / Comparatif
Divertisse-ment / Manger

AVIS DIVERS

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 N.S.

Réparation, installation, maintenance réfrigérateur, climatisation, chambre froide, présentoir. - 0552 28 87 34 - 0770 48 21 62 NS

Vends matériel de nettoyage, lot très peu servi, prix intéressant. Tél.: 021 20 52 34 - 0661 58 15 14 - 0661 87 97 87 F129782

Cherche pour achat extrudeuse bon état. Tél.: 0550 69 62 09 F129778

Plombier sanitaire. - 0772 86 77 19 F129696

Vends 2 vérins pneumatiques, 300 mm, 10 bars, neufs + 7 pompes électrovalves, Pressostat, différentiel, neufs. Tél.: 0778 45 83 25 F123761/B15

Vous entendez mal ? Votre enfant entend mal ? Audifel vous offre un bilan audio-prothétique gratuit. Pour prendre rendez-vous, téléphonez aux : 0661 10 35 02 Alger - 0661 10 35 09 Béjaïa - 0661 10 35 10 Tizi-Ouzou. 000255/B10

Cher. prêt de 20 unités avec 50 % pour 3 mois. Cont.: 0559 61 69 17 F129766

Ecole vend mobiliers, matériels scolaires (tables, chaises, tableaux, bureaux, casiers, vestiaires, etc.), en bon état, prix après visite. Tél.: 0561 60 00 85 F117571/B13

CADIC ZI Rouiba vend lot CDR + boîtier cristal marque TX 25 DA, table PC 1 950 DA, laptop ttes op. 23 990 DA, climatiseurs 9 000 BTU, 19 990 DA F129761

Il faut être fou ou trop riche pour acheter un mobile sans voir les prix de **SOLI Alge**r ou **CADIC Rouiba**. F129742

Mieux que Iphone : Androïd Huawei U8800X5. Garanti 1 an. 33 990 DA. **SOLI Alger** & **CADIC** - Prix revendeurs, s'adresser Sarl 8, site **CADIC ZI Rouiba**. F129742

Les + grands showrooms pour mobiles en Algérie sur 3 niveaux. **SOLI Alger** & **CADIC Rouiba** - A trop bas prix. F129752

Reprise s/s traitance CD Rom, DVD Rom - **CADIC Rouiba** - Arrivage CDR imprimable + boîtiers CDR, DVD. F129752

Exceptionnel ! Mobile Nokia James-Bond 2 sim, caméra, bluetooth, radio, MP3, MP4, caméra cachée (image & son) 3 499 DA. - **SOLI** - 16, rue H.B.B. & **CADIC ZI Rouiba**. F129752

Mobile écran coul., radio FM 1999 DA. Smartphone Androïd 15 990 DA. **SOLI**, Alger **CADIC** ZI Rouiba. F129752

Prix fou ! Lect. DVD portable 8 990 DA, laptop 23 990 DA - **CADIC ZI Rouiba & SOLI - 16, H.B. Bouali, Alger. F129725**

Le mobile le + vendu : G3610 Huawai, 2 puces, app. photo, FM, MP3, mémoire, 3 999 DA, garanti 1 an. **SOLI ALGER** - **CADIC ROUIBA** Zone industrielle. F129542

SOS

Jeune fille handicapée 100 % cherche de l'aide, sans ressources. Tél.: 0558 59 79 31

Urgent : J. fille de 27 ans, sans abri, nécessiteuse, cherche une aide le plus tôt possible. Ni parents ni abris, ni argent, asthmatique, accepte toute aide, travail, abri. Tél.: 0555 87 84 85

Mère de deux enfants en bas âge, sans abri, demande à toute âme charitable une aide de n'importe quelle nature pour pouvoir abriter et nourrir ses deux petits enfants. Tél.: 0557 52 43 81

La jeune Toumi Raïhanna, âgé de 13 ans, est atteinte d'un lymphome malin non hodgkinien à location thoracique. Son cas nécessitant une prise en charge en urgence à l'étranger, elle demande à toute âme charitable de l'aider. Dieu vous le rendra. - Contacter le 0665 11 48 13

Femme mariée, 6 enfants (4 garçons et 2 filles), un fils et l'époux handicapés, a besoin d'aide le plus tôt possible pour prendre en charge les dépenses de son fils de 12 ans (traumatisme crânien). Merci, Dieu vous le rendra. Tél.: 021 55 96 60 - 0772 53 39 92

Cas social, 28 ans, père de famille, handicapé moteur, sollicite âme charitable pour l'acquisition d'une chaise roulante. Tél.: 0553 43 20 23

Jeune fille âgée de 19 ans, handicapée à 100 %, lance un appelle à toute âme charitable pour l'aider en lui procurant des couches adultes 3e âge. Merci. Allah vous le rendra. Tél.: 0557 36 91 07

Enfant de 6 ans, handicapé à 100 %, lance un appel à toute âme charitable pour l'aider en lui procurant des couches 3e âge. Contacter le 0557 36 91 07

Une fille âgée de 9 ans, handicapée moteur à 100 %, demande à toute âme charitable de l'aider en lui procurant des couches 3e âge. Merci, Allah vous le rendra. Tél.: 0696 28 82 87

Cherche médicament (**VESICARE**) 5 mg. Merci et Dieu vous le rendra. Contacter le 0662 10 86 88

Jeune homme, handicapé moteur à 100 %, jambes coupées, sans ressources, issu d'une famille pauvre et démunie, lance un appel aux âmes charitables pour l'aider matériellement en lui procurant : 1) Chaise roulante électrique pour adultes. - 2) Produits parapharmaceutiques pour soins (pansement, alcool médical, sparadrap). - Dieu vous le rendra. - Adresse : cité 432, Dergana, A08, porte n° 6, Bordj-El-Kiffan, Alger. - Tél.: 0772 90 46 39

Nourrisson, âgé d'un an, à 100 % handicapé, lance un appel à toute âme charitable pour l'aider en urgence, et aux autorités pour l'aider pour une prise en charge pour des soins à l'étranger. Contacter : 0772 74 58 82

CYLKA – Soins à domicile

A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée

• Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opératoires • Prélèvements, analyses et résultats • Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades • Circoncision.

Appelez-nous au : 0550 40 14 14

Clinique médico-chirurgicale cherche pour achat : **1 scanner médical - 1 IRM**. Faire offre par fax au n° **037 31 75 57** F7727/B2

Réparation TV à domicile, toutes marques. Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 N.S.

OFFRES D'EMPLOI

Cherche serveurs (place du 1er-Mai, Alger), de 16 h à minuit. - 0551 58 68 56 N.S.

Recr. femme de ménage. Tél.: 0560 09 98 75/59 - CV au : 021 63 66 59 F528/B1

Pâtisserie traiteur Hydra recrute chef pâtissier, cuisinière (femme). Tél.: 0663 96 59 15 - Fax : 021 60 85 07 F129776

Sté fabrication matériels de cuisine cherche chef de production, longue expérience dans le domaine. CV : 021 81 03 15 F536/B1

Urgent, coiffeuse qualifiée pour salon à aïn-Benian. - 0791 08 68 66 F129768

Organisme privé recrute traductrice dans le domaine médical, français-anglais-arabe. Tél.: 021 69 11 47 - CV : 021 60 35 29 F129751

Ecole privée à Béjaïa recrute : j. fille pour secrétariat TS secrétariat - informatique (dans le cadre de l'ANEM), résidant à Béjaïa-Ville. - TS en cuisine. - TS en tourisme pour enseignement. - Envoyer CV avec photo, fax : 034 22 58 58 F117595/B13

Ecole privée Béjaïa recrute directeur/directrice, ayant 05 années d'expérience dans la formation. Appeler au numéro : 0560 07 11 44 117556/B13

SOIR DE LA FORMATION

SBL ENGLISH SCHOOL lance cours accélérés : spécial été, début cours 17 juin - 021 74 20 58 - 0779 30 32 38 Alger Grande-Poste - 0561 38 64 33 - 0549 39 80 56 SBL Rouiba cité EPLF en face Coca. - 0550 10 14 76 - 0777 42 86 85 SBL Boumerdès résidence Belaïd, bloc A, 2e étage, à côté banque BNP. F129755

SBL ENGLISH SCHOOL, votre partenaire pour améliorer votre anglais, lance nouv. promo., 8 juin - 021 74 20 58 - 0779 30 32 38 Grande-Poste, Alger - 0561 38 64 33 - 0549 39 80 56 - SBL Rouiba, cité EPLF en face Coca. - 0550 10 14 76 - 0777 42 86 85 SBL Boumerdès, résidence Belaïd, Bloc A, à côté banque BNP - www.sblschool.org F129731

NEW FORMA lance cours accélérés spécial été, haute coiffure, maquillage pour mariée, esthétique, massage, stylisme, modélisme, éducatrice de crèche, Grande-Poste. - 0551 15 31 71 - 021 64 25 04 F537/B1

FORMATION MASSAGE SHIATSU, période du 20 juin au 15 novembre 2012, jeudi et lundi, lieu Hydra, nombre limité. Renseignements : 0791 17 02 30 - 021 48 25 25 F129780

ECHOTELLERIE, école de formation professionnelle **agréée** par l'Etat et en partenariat avec l'ESHT El-Aurassi, lance formations **hôtellerie** (cuisine, chef de rang, pâtisserie, intendance et accueil). **Agence de voyages et HSE** (agent, inspecteur, superviseur). **Informatique** (initiation, agent de saisie, des formations à la carte et **Graphique Designer)**. L'école vous garantit le stage pratique dans des établissements de renommée au niveau national et international avec **possibilité de recrutement,** ainsi que d'autres prestations (hébergement, manuels). Les inscriptions sont en cours. **Adresse : Centre commercial l'Orchidée, 3e étage (descente de l'université Hasnaoua), Tizi-Ouzou. Tél./Fax : 026 21 44 80 - Mob.: 0561 83 29 23 - Mob.: 0799 56 75 05 - Site web : www.echotellerie.com - e-mail : contact@echotellerie.com** F117494/B13

LES STAGES DE BEAUTÉ ACADÉMIE - Juin : extension des cils, mascara permanent, rehaussement des cils. - Du 5 au 30 juin . Inscriptions pour session de septembre : coiffure et esthétique. - 021 68 17 70 - 0556 82 46 36 F495/B1

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION «ESIG», agréée par l'Etat, lance de nouvelles promotions pour la rentrée 2011/2012 : **Pour le niveau 3e AS et plus :** Commerce international - Management-GRH - Comptabilité et gestion - Informatique - Secrétaire médicale - Déclarant en douane. - **Pour le niveau de 2e AS :** Technicien transit et dédouanement - **Pour le niveau 9e AF ou 4e AM et plus :** Certificat de maîtrise professionnelle dans les spécialités banque, comptabilité. - **Régime des études : internat/externat. - Informations/inscriptions : se rapprocher de l'ESIG, route de l'université Hasnaoua. Tél.: 026 21 16 16 ou 026 21 18 18 - Mobile : 0550 16 83 74** F117342/B13

GROUPE ESIG, Ecole de formation supérieure agréée par l'Etat, en partenariat avec **Alsace Synergie Consulting, organisme de formation européen basé à Strasbourg, France**, lance une formation accélérée de 31 jours pour devenir **gestionnaire des stocks et approvisionnement**s avec initiation au logiciel de gestion des stocks. Cette formation est assurée et encadrée par **des experts formateurs avec sorties d'études en milieu professionnel**. - En fin de formation, **le titre délivré est cosigné par le partenaire français A.S.C. Strasbourg France et valable à l'étranger. - La gestion des stock**s est une spécialité très demandée sur le marché du travail. - **Régime des études : internat/externat. - Informations/Inscriptions : Se rapprocher de l'ESIG, route de l'université Hasnaoua. - Tél.: 026 21 16 16 ou 026 21 18 18 - Mobile : 0550 16 83 74** F117342/B13

LES COURS D'ÉTÉ DE L'INSTITUT POINCARÉ IFOP vous propose des cours intensifs en langues étrangères et informatique. - Méthodes interactives, enseignants qualifiés. Début des cours le 9 juin 2012. Adr.: 15, route de Sebala, Draria. Tél.: 0561 35 43 01 - 0557 17 54 99 - 021 31 10 23 F129746

SPÉCIAL VACANCES D'ÉTÉ - Tizi-Ouzou **ECOLE ÉCOMODE** offre une réduction de 10 % sur les tarifs des formations de juin, juillet et août 2012., pour toute inscription avant le 30 juin 2012. - www.ecole-ecomode.com - Tél.: 026 21 69 62 - Mob.: 0560 01 17 57 F117565/B13

ÉCOLE MAYA à Alger-Centre lance promo coiffure, esthétique, maquillage, haute-coiffure, onglerie, lissage brésilien. - 021 73 42 42 - 0552 97 87 94 F518/B1

GROUPE ESIG, précurseur de la formation HSE en Algérie, école de formation supérieure agréée par l'Etat, en partenariat avec **Alsace Synergie Consulting, organisme de formation européen basé à Strasbourg, France, spécialisé en management de transition et démarche QHSE**, lance de nouvelles promotions en HSE : **1. Manager QHSE** (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement). - Niveau d'accès : bac+5 ou bac+4 avec expérience, ou cadre d'exploitation. - Durée de la formation : 06 mois en formule bloquée ou alternée + placement en stage d'induction en milieu professionnel de trois (03) mois avec soutenance du sujet de recherche. - **2. Superviseur en HSE** (Hygiène, Sécurité et Environnement). - Niveau d'accès : BTS, DEUA ou bac+3 et plus. - Durée de la formation : 15 semaines plus trois (03) mois de stage pratique assuré. - **3. Inspecteur en HSE** (Hygiène, Sécurité et Environnement). - Niveau d'accès : bac ou 3e AS et plus. - Durée de la formation : 12 semaines plus deux (02) mois de stage pratique assuré. - **4. Agent de sécurité en HSE** (Hygiène, Sécurité et Environnement). - Niveau d'accès : 9e AF ou 4e AM et plus. - Durée de la formation : 08 semaines plus un (01) mois de stage pratique assuré. - **Ces formations sont assurées et encadrées par des experts consultants formateurs avec sorties et voyages d'études durant le cycle de la formation. - En fin de formation, les titres obtenus sont cosignés par le partenaire français A.S.C. Strasbourg France et valables à l'étranger. - Le marché de l'emploi est particulièrement porteur pour les spécialistes en QHSE et sollicités par les entreprises pour anticiper les risques et faire respecter la réglementation HSE. - Régimes des études : internat/externat. - Informations/Inscriptions : Se présenter à ESIG/Département HSE, route de l'université Hasnaoua. Tél.: 026 21 16 16 ou 026 21 18 18 - Mobile : 0550 16 83 74** F117342/B13

IMA offre une réduction (10 à 20 %) sur les coûts des formations : maint. (PC, GSM, photocopieurs), électricité Bt, télésurveillance, sites web, infographie, Autocad, Archicad, 3 DS Max, Java, C≠, Delphi, IES réseaux et montage vidéo, pour toute inscription avant le 30 juin. Tél.: 021 27 59 36/73 - Mob.: 0551 959 000 El-Madania. F514/B1

SPÉCIAL VACANCES ET MOIS DE RAMADHAN. Le Groupement d'écoles **Isoschools** met en place un programme d'enseignement pratique pour enfants, collégiens et lycéens en informatique, langues étrangères et cours de soutien. **ARCHIMED de Draria - 021 354 922 - 0555 207 383 DESCARTES de Kouba - 021 298 654 - 021 283 288 - 0561 248 354 - www.isoschools.com** F482/B1

Vous avez l'ambition de décrocher un poste de travail dans le domaine de l'industrie pharmaceutique ou d'évoluer dans le monde professionnel, l'**INSC** lance sa 20e session de formation : - **Délégué médical et pharmaceutique.** - **Vendeur pharmaceutique.** - **Délégué commercial.** - **Secrétaire médicale.** Avantages : expérience ; taux de recrutement 75 % ; stage pratique assuré et enseignement de haut niveau. - Info/inscriptions, contactez-nous aux : 026 21 68 81 - 0552 75 89 92 - Site web : www.insc-dz.com F117463/B13

DEVENEZ

HOTESSE DE L'AIR

OU STEWARD

Choisissez le sérieux et la qualité

Avec International Airlines Crew (i.A.C.)

IAC International Airlines Crew

Groupe I.A.C./CFPNC: Tunisie, Maroc, Sénegal, Canada, France

Centres Tuniso-canadien de formation et de recrutement

Nos résultats: Plus de 85% de nos élèves algériens ont été recrutés par :

Emirates, Qatar Airways, Air Algérie, Air Italy, Hi fly etc...

Ouverture des inscriptions pour le session de Juillet 2012 (6 mois)

i.A.C Tunis : Rue des entrepreneurs,charguia 2 .

TEL : (+00216) 70 838 838 / 70 838 350 / 97 432 383

----- OU -----

i.A.C Sousse: 5 Avenue Habib Bourguiba (en face théatre)

TEL : (+00216) 73 200 810 / 73 200 811 / 96 415 532

Diplôme délivré par l'Etat. (CSS) www.iactunis.com

ENTREPRISE DE TRAVAUX FORESTIERS ET D'AMÉNAGEMENT D'ESPACES VERTS

AOUICHA CHERIF

Abattage • Elagage • Couronnement d'arbres • Décoration de jardin et gazonnage • Bordures de jardins, plantation, aménagement de surfaces, nettoyage • Désherbage, piochage, tondeuse pour gazon.

0771 60 90 89

0550 64 31 33

N.S.

SOCIÉTÉ PRIVÉE CHERCHE

- Installateur qualifié en vidéo-surveillance.

Résider à Alger ou environs

Tél. : 021 56 45 26

0770 42 74 49

0770 26 39 20

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

A vendre : SKIKDA - Chalet 400 m2 cité Ben-M'hidi ex-Jeanne-d'Arc, 500 mètres de la plage. Tel : 05 50 89 27 21 N.S.

A vendre appartement 3 pièces, cuisine, avec acte de propriété, à El-Harrach, immeuble mitoyen avec la nouvelle daïra d'El-Harrach. Tél.: 0771 25 84 35 N.S.

Vds F3 rue Franklin-Roosevelt, VSM, P. 16 millions. - 0550 79 91 52 F129777

NECROLOGIE

DÉCÈS

Les familles Kebbous, Djender, Kaddous, Berkenou, parents et alliés ont l'immense douleur de faire part du décès de leur cher et regretté père et grand-père

Kebbous Abderahmane

à l'âge de 75 ans, survenu hier 10 juin 2012.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui 11 juin 2012 à 12h0 au cimetière de M'douha, Tizi-Ouzou. Puisse Dieu le Tout-Puissant accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

PENSÉES

Tu es parti le 29 avril, laissant derrière toi un vide que rien ne pourra combler.

Tu as été généreux jusqu'à la démesure, bon jusqu'à la naïveté. Tu as été l'ami du pauvre et le père de l'orphelin.

Tes petits-enfants te pleurent et regrettent le bon grand-père que tu fus.

Nous commémorons aujourd'hui le 40e jour du décès de

Daffri Mohamed

et saluons sa mémoire, en remerciant tous ceux qui ont compati à notre douleur.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Ta fille aimée qui ne pourra jamais t'oublier.

GR/B2

Le 8 juin 2011, décédait

Idir Lezoul

Sa veuve, ses enfants, ses gendres et ses petits-fils demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. Repose en paix.

F129774

Dur fut ce jour du 10 juin 2010, où nous a quittés à jamais notre père, grand-père et oncle

Hadj Nimour Mohamed dit «Mohamed El-Amine de Sidi-M'hamed-Cherif, de La Casbah»

Le temps passe mais n'efface pas la douleur. Personne ne pourra combler le vide que tu as laissé. Tu as été un modèle pour nous, un homme humble, un homme de parole et de générosité, un homme aimé par tous, rattaché à sa religion et à sa cité «La Casbah».

Sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.

Qu'Allah Tout-Puissant l'accueille en Son Vaste Paradis.

Repose en paix.

Agence immobilière «Thazeqqa» - T.O. - 20, rue des frères Sidi-Mamar, immeuble Yefsah, bureau n° 09 - Tél.: 0555 18 94 46 - 0553 63 37 20 - 0776 99 76 16 - F4, 3e étage, 98 m2, fini 90 % (R+3), TC, 800 u., acté. - F3, 2e étage, 80 m2, fini 60 %, K.-Belkacem, TC, bâtiment habité, 550 u., intég. - Des semi-finis à Anner-Amellal, de 93 m2 à 128 m2, sur le boulevard, 52 000 DA/m2, acté, accepte crédit.

F117606/B13

B.A. - Tél.: 0550 55 68 52 - 026 22 35 12 - Vend F3, 3e étage, axe Nouveau-Lycée, Tizi-Ouzou, intégration. - Vend F3 à DBK, rez-de-chaussée, cité Mahmoudi, acté, accepte crédit bancaire. - Vend F2 à Tigzirt, 45 m2, acté..

F117605/B13

Part. vend un pas de porte F3 à Bouira, F3 à Djebbahia et F4 avec acte à Tidjelabine + 2 garages. Tél.: 0698 61 11 84 F123760

A vendre chalet F4, bon état. Tél.: 0662 25 48 83 - Birtouta. F129739

Vds, côté Audin, joli F1, 34 m2, 2e ét. (800 u.) - 0661 51 08 35 F129753

Agence immo. Carrefour Tizi-Ouzou - Tél.: 0664 31 87 95 - Vend des logements de types F2, F3, F4, actes, possibilité de crédit CNEP/banque, finis à 100 %, sis à M'douha et Technicum (Tizi-Ouzou). F117575

LOCATIONS

Loue appt F3, sup. 116 m2, Saïd-Hamdine, cité des 28-Logts, meublé, équipé. Contacter : 0554 180 161 N.S.

Loue F4 meublé, en Espagne, juin, juillet, août. - 0550 79 91 52 F129777

B.A. - Tél.: 0550 55 68 52 - 026 22 35 12 - Loue F4, 4e étage, 600-EPLF (TO), 23 000 DA. - Loue F2, F3 au centre-ville Tizi-Ouzou.

F117605/B13

Loue 500 F2, F3, F4, F5 : algim.com

F525/B1

Part. loue F3 niv. villa à Baba-Hassen. Tél.: 0661 63 32 16 F129759

Loue cabinet dentaire, cité 200-Logts, Tizi-Bouchène, Azazga (convient pour autre activité libérale). Tél.: 0553 67 40 01 F117465/B13

Ag. loue F2 N/V, RDC, O.-Fayet + F3 N/V, 1er ét. Chéraga. - 0661 590 082

F129709

Particulier loue à Tigzirt-sur-Mer bungalows meublés (un pied dans l'eau) durant les mois de juin, juillet, août et septembre. Périodes du 15/06 au 28/06/12, du 04/07 au 17/07/12, du 19/07 au 01/08/12, du 03/08/12 au 16/08/12, du 21/08/12 au 03/08/12, 01 semaine du 05/09/12 au 11/09/12. - Tél.: 0560 41 10 31

F117574/B13

VILLAS

Vends villa à Douéra, route de Khraïcia, R+3, terrain 150 m2, bâti 120 m2, 1er étage brut, 2e étage fini, 3e étage fini à 85 % + jardin + terrasse, décision + permis de construire + PV de bornage + plan de régularisation. Prix 2,9 M (deux milliards neuf cents millions), négociable. Tél.: 0549 16 26 43 N.S.

Part. vd belle villa bord de mer, Boulimat, Béjaïa, avec acte, prix après visite. - 0661 51 53 96 - 0550 41 60 61 F129776

TERRAINS

B.A. - Tél.: 0550 55 68 52 - 026 22 35 12 - Vend terrain à Anner-Amelal, 858 m2, acté. - Vend terrain à Azzefoun, 300 m2, Petit-Paradis, acté. F117605/B13

Part. vend terrain à Saoula, 4 000 m2, avec acte, certificat d'urbanisme. Tél.: 0557 10 55 09 F129765

LOCAUX COMMERCIAUX

A vendre fonds de commerce avec acte – restaurant-café-brasserie – 10, rue Mohamed-Khemisti, Annaba. Superficie : 163 m2. Tél.: 0664 45 70 82 ou 0772 94 46 87

N.S.

Alg. vd cab. gynéco tt équipé en activité, très rentable, seul ds le quartier, appart en location. Tél.: 0560 900 175 F129768

Agence immo. Carrefour Tizi-Ouzou - Tél.: 0664 31 87 95 - Vend 02 bureaux de 16 m2 chacun, cité les Palmiers, Tizi-Ouzou - 01 local 24 m2, rue Khodja-Khaled. F117575

PROPOSITIONS COMMERCIALES

Fabrique de madeleines et autres gâteaux cherche grossistes et distributeurs, 48 w. - 021 20 52 34 - 0776 65 90 17 - 0661 58 15 14

F129782

PENSIONS

Offre pension JF. - 0780 93 91 96 F129771

PROSPECTIONS

Cherche à louer F2, F3 à Annaba, Seraïdi ou environs. Tél. au : 0555 47 55 79 GR/B2

Part. cherche terrain com. 150 à 200 m2, Kouba, BMR, Chéraga, D.-Ibrahim, Aïn-Benian ou autres prop. Tél.: 0770 87 89 05 F129773

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune homme, 27 ans, marié, infographiste avec expérience, cherche poste en rapport, ou comme photographe (mariages, etc.), à Béjaïa. Tél.: 0771 75 40 40 N.S.

Père de famille, 50 ans, cherche poste de chauffeur, démarcheur (expérience 15 ans). Contact : 0771 16 50 93 N.S.

JH âgé de 25 ans, licencié en journalisme, spécialité communication, maîtrise l'outil informatique, cherche emploi dans le domaine ou autre. Tél.: 0551 35 38 82 N.S.

J., sérieux, 49 ans, poss. voiture, ex-démarcheur, cher. emploi comme agent de recouv., démarcheur, magasinier, chef de parc auto, etc. Tél.: 0665 35 19 11 F129764

JF cherche emploi comme garde-malade, dame de compagnie, cuisinière, repasseuse. Tél.: 0559 77 30 92

Mère de famille, diplômée, avec permis de conduire, portant foulard, cherche emploi dans la région de Tizi-Ouzou, même à mi-temps. Tél.: 0550 23 58 46

H., 57 ans, présentable, instruit, sérieux, dynamique et véhiculé, cherche emploi. Etudie toutes propositions. Tél.: 0559 37 18 81

F129668

SOIR AUTO

Veds Peugeot Partner, 2005, 1.9 diesel, 2 portes coulissantes, toutes options, bon état. Tél.: 0552 24 61 10 N.S.

King-Location-Voitures - Tél.: 0551 12 74 60 - 0670 37 27 37 - Bouzaréah. F129708

CARNET

REMERCIEMENTS AU PERSONNEL DE L'HÔPITAL DE TIZI-OUZOU

Durant mon passage à l'hôpital de Tizi-ouzou où j'étais admis récemment au service chirurgie viscérale, j'ai découvert une organisation, l'humanisme, la sincérité, la sérénité, l'altruisme, la libre communication et le respect mutuel du personnel du service.

La structuration des tâches incombant au corps médical est faite de façon scientifique. Tout juste à l'entrée, après réception de son dossier, le patient subit un interrogatoire sur ses antécédents médicaux pour compléments d'information par un médecin attitré, afin de présenter son cas au passage de la grande commission médicale sous la direction d'un professeur – Belhocine, Habarek ou Ziani – avec une dizaine de ses subordonnés, à l'issue de laquelle une programmation des actions sur tous les malades admis au service est établie, après la tenue du colloque.

Le programme hebdomadaire fixe les dates des opérations de tous les malades et des sorties pour ceux qui les ont déjà subies. Juste après l'intervention, un nouveau processus se met en branle pour le malade, qui a pour objectif de le réanimer avec une surveillance rapprochée et permanente, avec soins intensifs de jour comme de nuit jusqu'à son transfert à une section où il est suivi par des soins classiques préparant sa sortie prochaine.

Le service hyperactif en plein mouvement permanent s'estompe aux environs de 1 heure du matin avec le service d'hygiène, afin d'assurer des conditions de séjour des plus agréables aux patients.

Ici, le personnel médical est consciencieux, travailleur, combatif et surchargé, répondant toujours aux programmes des soins afférents aux malades tout en assurant la présence de jour comme de nuit.

Dans la ruche laborieuse de la famille médicale associée, tous sont réunis dans un but commun, tous travaillent dans un intérêt général, celui de la guérison des patients.

Pour moi, c'est la vraie cité idéale ; les meilleurs services de santé au monde se trouvent en Algérie et c'est avec une grande fierté que je le clame de toutes mes forces.

Je rends un grand hommage à tout le personnel médical du service chirurgie viscérale, en particulier à Messieurs les professeurs Belhocine, Habarek, Ziani, au docteur Saïdani et à tous leurs collaborateurs.

R. Tarmoul - Souk-El-Tenine. *F117604/B13*

DÉCORATION + JARDINS

- Tous travaux d'espaces verts
- Gazon en plaques pour pelouses
- Réalisation des parcs et jardins
- Décoration intérieure et extérieure
- Conception de cascades.

Devis et plans gratuits

Tél. : 0770 884 901 - 021 603 659

Nous contacter par : e-mail : decojardins@yahoo.fr

Le Soir D'ALGERIE

Edité par la SARL
SIÈGE :
DIRECTION-RÉDACTION :
Fax : 021 67.06.76

ADMINISTRATION :
Fax : 021 67.06.56
1, Rue Bachir Attar
Place du 1er-Mai - Alger -
Tél. :
021 67.06.58 - 021 67.06.51

COMPTES BANCAIRES :
CPA : Agence

Hassiba Ben Bouali
N°116.400.11336/2
BNA : Agence «G»
Hussein-Dey
N° 611.313.335.31
CCP : N° 14653.59
Registre du commerce :
RC N° 0013739.B.00

MEMBRES FONDATEURS :
Maâmar FARAH
Djamel SAÏFI
Fouad BOUGHANEM
Zoubir M. SOUISSI
Mohamed BEDERINA
GÉRANT-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Fouad BOUGHANEM
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Nacer BELHADJOUDJA
P.A.O. : «Le Soir»

PUBLICITÉ
Le Soir : SIÈGE -
Fax : 021 67.06.75

BUREAUX REGIONAUX :
BOUMERDÈS
«Résidence Badi», bt 3, 2e étage, RN n° 24, Boumerdès-ville
Tél./fax : (024) 81 64 18
Email : lesoir_boumerdes@yahoo.fr
ANNABA
19, rue du CNRA (Cours de la Révolution)
Tél. : 038 86.54.22
Fax : 038 86.61.76
Télex : 81095
BLIDA
103, Avenue Ben-Boulaïd Blida
Tél./Fax : 025 40.10.10 -
Tél. : 025 40.20.20
CONSTANTINE
9, rue Bouderbala (ex, rue petit), Constantine
Tél. : 031 92.34.23
Fax : 031 92.34.22
ORAN
3, rue Kerras Aoued.
Tél. : 041 33.23.95
SÉTIF
Rue du Fida, centre commercial Zedioui 1re étage, Sétif.
Tél. : 036 91 48 59
Fax : 036 84 18 37
TIZI-OUZOU
Bt Bleu,cage C (à côté de la CNEP)
2e étage, gauche
Tél. : 026 22.87.04
Fax : 026 22.87.01
MASCARA
Rue Senouci Habib
Maison de la presse.
Tél./Fax : 045 80.28.43
TLEMCEN
Cité R'hiba Bt n°2 RDC.
Tél. : 043 27.30.61 /
Fax : 043 27.30.82
BOUIRA
Gare Routière. Lot N°1.
3e étage - Tél. : 026 94 29 19
E-Mail : lesoirbouira@hotmail.com
BÉJAÏA
19, rue Larbi Ben-M'hidi (rue Piétonnière), Béjaïa-ville 06000
Tél. : 034 21.14.51
Fax : 034 21.18.60
BORDJ-BOU-ARRERIDJ
2, rue Cherifi Mohamed
(près du cinéma Vox)
Tél./Fax : (035) 68-10-52
IMPRESSION
Centre : S.I.A Alger
Est : S.I.E Constantine
Ouest : S.I.O Oran

DIFFUSION
Est : *Sodi-Presse*
Centre : *Le Soir*
Ouest : *KDPO*

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

NOTRE JOURNAL
fait sienne cette citation de Joseph Pulitzer, fondateur du journalisme moderne :
«Il (son journal, ndlr) combattra toujours pour le progrès et les réformes, ne tolérera jamais l'injustice et la corruption ; il attaquera toujours les démagogues de tous les partis, n'appartiendra à aucun parti, s'opposera aux classes privilégiées et aux exploiteurs du peuple, ne relâchera jamais sa sympathie envers les pauvres, demeurera toujours dévoué au bien public. Il maintiendra radicalement son indépendance, il n'aura jamais peur d'attaquer le mal, autant quand il provient de la ploutocratie que de ceux qui se réclament de la pauvreté.»

Le Soir
PANORAMA
Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

Wajiha et les cloués au sol

A force de chercher à démontrer qu'on peut tout faire avec un voile, ou même un intégral du genre niqab, les intégristes vont réussir à nous faire grimper aux lustres. Et c'est bien de grimpette qu'il s'agit, ou d'escalade puisque nous parlons de ce sport moderne qu'est l'alpinisme. Quoi de mieux que la conquête des cimes pour faire porter le chapeau aux femmes qui végètent au fond de l'abîme. La femme saoudienne qui est interdite de volant, car elle risque d'attraper le vertige en le tournant, s'essaye à la modernité en partant à la conquête des sommets. Et comme ceux d'Arabie saoudite ne culminent pas du tout pour les besoins de la démonstration, on a opté pour le prestige et l'ivresse (halal) des hauteurs, l'Everest en l'occurrence. Il fallait faire vite, en effet, car il se murmure que des investisseurs qataris auraient déjà lancé une OPA sur la plus haute montagne du monde. Or, tout le monde sait qu'une fois arabisé, un sommet perd fatalement de sa majesté, au point de se confondre avec une vulgaire rencontre de chefs d'Etat en goguette. Elles étaient donc une dizaine de femmes à avoir planté le drapeau saoudien sur l'une des faces de l'Everest et sans permis de conduire. On ne sait pas aussi si les tuteurs-accompagnateurs de ces dames ont respecté jusqu'au bout l'obligation de ne pas les lâcher d'un crampon, comme le veut la sainte règle. Conduit par la princesse Ryma, fille du prince Bandar Bin Soltane, le groupe de grimpeuses avait pour objectif de sensibiliser l'opinion sur les méfaits du cancer du sein dans le royaume. Opération humanitaire louable, bien qu'hypermédiatisée, qui a permis surtout de démontrer qu'on pouvait aller chercher des ersatz d'émancipation féminine jusque sur les pentes lointaines de l'Himalaya. Après tout, la Chine n'est pas si loin !

Bien sûr, photos et vidéos de cet «exploit» ont fait le tour du monde, et toute la population du royaume, y compris les plus misogynes, a salué cette nouvelle conquête de la femme, après le voile. En réalité, il y a deux catégories de femmes qui n'ont pas pavoisé, d'abord celles qui n'avaient pas le cœur à s'accrocher aux lampadaires, ce qui du reste est formellement interdit. Elles sont l'écrasante majorité dans le royaume, et seule une minorité d'intellectuels s'intéresse au sort de ces femmes, que des théologiens obscurantistes tiennent cloîtrées sous prétexte de les conformer à leur Charia. A la tête de cette minorité agissante, mais isolée, influente, mais étouffée, on retrouve l'irréductible écrivaine et activiste, Wajiha Al-Howeidar. Et il fallait juste une opération démagogique de cette taille pour la faire sortir de ses gonds wahhabites. D'abord, faussement ingénue, la contestataire la plus régulière du pays semble se satisfaire du caractère humanitaire et symbolique de cette grimpée féminine, puis elle se rebiffe. Elle enfonce son piolet dans la faille des propos tenus par la première de cordée, la princesse Ryma. Celle-ci a affirmé que l'opération «Everest» visait aussi à encourager les femmes saoudiennes à pratiquer la marche au moins un quart d'heure par jour, afin de se prémunir contre les problèmes de santé. «Comment peuvent-elles (les Saoudiennes) s'adonner à un sport quelconque en l'absence de terrain approprié, et même d'endroit où marcher librement ? De quelle manière peut-on propager cette culture du sport alors que les filles dans les écoles et les étudiantes dans les universités sont interdites de toute pratique sportive ?»

Mais le plus important dans cette affaire d'escalade, c'est qu'elle a étalé au grand jour la laideur d'une réalité que personne ne veut regarder dans la société saoudienne, et c'est l'immense écart entre ceux qui ont tout et ceux qui n'ont rien, assène Wajiha. «Ces jeunes filles, ajoute-t-elle, représentent une infime minorité de la société saoudienne. Si l'une d'elles tombe malade ou si elle a un accident, elle est aussitôt transportée jusqu'au plus proche avion sanitaire et emmenée dans l'un des meilleurs hôpitaux du monde. Ces jeunes filles séduisantes ne savent pas ce que peut endurer une femme attendant sous un soleil d'été brûlant un taxi qui les transportera de, ou vers, l'hôpital. Aucune d'elles n'est jamais entrée dans ces hôpitaux publics où règnent des tribus de bestioles et de microbes dangereux. Elles n'ont perdu aucun de leurs proches à cause d'une négligence ou d'une erreur médicale (…) Ce sont des femmes qui ont été élevées dans des tours d'ivoire, qui ont appris que la vie est belle et qu'elle mérite d'être vécue. Elles savent que, pour elles, tout est possible, et le mot impossible ne figure pas dans leur dictionnaire. Les réactions à cette affaire on révélé le visage hideux de la société saoudienne, le fossé qui sépare la classe aisée, qui représente près de 5% seulement de la société, des 95% les plus démunis. L'inégalité entre ceux qui rêvent, réalisent leurs rêves, pour encore rêver plus, et ceux qui trouvent toutes les portes fermées devant eux (…) L'abîme entre ceux qui habitent dans des palais et des villas cossues, sans verser un centime de leur poche, qui bénéficient de pensions, de terres, de dividendes, de billets gratuits, alors que d'autres vivent dans des logements de location, dont certains menacent ruine».

Comme un pied-de-nez à la caste des obscurantistes qui oriente et régit la société saoudienne, l'écrivaine paraphrase un verset du Coran pour illustrer le fossé qui sépare les grimpeurs de ceux qui ne décolleront jamais. Elle conclut par cette interrogation, un rien pessimiste : «Peut-il y avoir une quelconque égalité entre ceux qui grimpent et ceux qui ne grimpent pas.» Wajiha Al-Howeidar, pour ceux qui ne la connaissent pas encore, mène un combat solitaire, mais tenace contre les interdits imposés aux femmes, notamment celui de conduire une voiture automobile. Elle a enfreint cet interdit, à plusieurs reprises, s'exposant ainsi à des poursuites et à des tracasseries administratives. Elle est, par atavisme et par vocation, une de ces femmes qui n'ont pas besoin d'aller escalader l'Everest, pour prouver leur attachement à la liberté, autant qu'à leur société et à leur pays. Un exemple à suivre pour nos femmes, surtout pour celles qui sont entrées à l'APN avec d'autres idées que celles de participer à la énième redistribution de la rente.

Par Ahmed Halli
halliahmed@hotmail.com

A. H.

PENSEE

Il y a un an, nous quittait notre ami Boukhalfa MOULA.

Dans l'impossibilité de prendre part à la commémoration de ce 1er anniversaire, vendredi dernier, je renouvelle ici mes sentiments de sympathie et de solidarité à la famille et aux proches du grand disparu.

POUSSE AVEC EUX !

Vous inquiétez pas pour lui, il a déjà assez fait comme ça !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com
hlaalam@gmail.com

Un mois après les législatives : remaniement ministériel ou changement de Premier ministre ?

Le Qatar n'a encore rien décidé !

De toutes les chaumières politiques s'élèvent ces dernières heures des complaintes tristounettes dont le refrain principal pourrait se résumer ainsi : mais pourquoi donc le raïs ne fait rien ? Qu'attend-il pour prendre l'initiative ? Je tiens d'abord à rendre grâce à ces inquiets de faire montre de ce sentiment d'inquiétude, je pensais sincèrement qu'ils n'étaient plus capables de s'émouvoir que du nombre de sièges et de P-V authentifiés tous les cinq ans. Ils ont donc une vie en dehors des élections, alléluia ! Cette preuve de vie n'arrive cependant pas à dissiper mon étonnement face à leur inquiétude. Eh oui ! Que voudraient-ils les bougres d'inquiets que Abdekka fasse qu'il n'ait déjà fait ? La mise en concession du pays à titre gracieux, c'est fait, révélations du site *TSA* à l'appui, n'ayant pas croisé de démenti depuis la publication du détail des paquets cadeaux. La primauté du boucher sur le supplicié, du tueur sur le tué, du tango sur le quidam, c'est fait aussi. Le blocage du pays par la peur, la traque aux gestionnaires, la mise en pièces des services publics en concurrence avec les «amis» enturbannés ou pas, c'est fait aussi. La régence à peine maquillée, c'est fait aussi. La cour ordonnancée et réglée sur le canevas du cadet quand l'aîné est surbooké ou absent, ou juste fatigué ou malade, c'est fait, là aussi. Et j'arrête d'égrener, ainsi, le chapelet traînant au sol tellement les «prouesses» déjà réalisées sont innombrables. En vérité, je me serais attendu à une autre chorale d'inquiets. Et celle-là, je m'y serais joint fort volontiers, donnant de la voix toute mon énergie. Je suis de ceux qui sont aujourd'hui inquiets de voir au contraire le Palais prendre une initiative. C'est un mouvement, un geste, une «moubadara» du châtelain qui tarauderait du coup mon inquiétude. Ce qu'il a fait déjà jusque-là nous a menés là où nous sommes, contrée gruyère, pays perméable permettant à un prédicateur salafiste étranger de réunir foule autour de lui à Oum-El-Bouaghi, durant quatre jours. Dès lors, et au-delà de cette vacance terrible, de cette quasi-impunité criminelle, ce qu'il pourrait faire de plus, ce qu'il initierait encore et encore équivaudrait en langage vétérinaire au coup de grâce donné à la bête au sol que nous sommes devenus. Alors, par pitié, inquiétez-vous s'il bouge et remue les lèvres. Pas avant ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

PUBLICITÉ